LA PRESSE

CINQUIEME ANNEE—No. 109 MONTREAL, SAMEDI 23 FEVRIER 1889 UN CENTIN.

EDITION DE MIDI

NOUVELLES DU MATIN

DEPECHES D'EUROPE

Impopularité du nouveau cabinet français

Opinion de la presse

La démonstration ouvrière de demain en France

Un prince désespéré veut épouser une actrice

Russes et Français au Levant

Stanley marche à la conquête du Soudan

FRANCE

Les nouveaux ministres dont nous avons donné les noms hier sont entrés en fonctions ce matin. Lecture de la déclaration ministérielle sera faite aujourd'hui auxdeux chambres.

La chambre des députés n'a tenu hier qu'une courte séance, puis elle s'est ajournée à aujourd'hui.

FREYCINET ET BOULANGER

Les opportunistes sont furieux contre M. de Freycinet en raison de son penchant supposé pour le général Boulanger. Cette supposition est basée sur une fausse interprétation de sa conduite. Il n'a certainement pas le penchant qu'on lui prête, mais il était opposé à la mise à la retraite du général, pensant que si on lui enlevait l'activité de service, si on le séparait de l'armée, on lui procurait immédiatement de l'influence politique.

Voilà ce qu'il craignait de voir se produire, et c'est précisement ce qui est arrivé. Au lieu d'agir comme on l'a fait, M. de Freycinet voulait qu'on envoyât le "brave général" en service actif en Algérie, où il aurait été dans l'imposibilité de faire quoi que ce soit, et il aurait cessé d'être un embarras. Malgré tout, les opportunistes détestent M. de Freycinet autant qu'ils haissent le général Boulanger.

LES OUVRIERS DEMAIN

Le cabinet démissionnaire a tenu conseil hier pour s'occuper de la manifestation que les délégués ouvriers ont organisée pour dimanche prochain.

M. Floquet a soumis au conseil une circulaire qu'il adresse aux préfets, et dans laquelle il leur donne des instructions relativement à la réponse que ces fonctionnaires devront faire aux délégués. M. Floquet charge les préfets d'informer les délégues ouvriers que les conditions accordées par la ville de Paris pour ses travaux sont des contrats particuliers, et ne s'appliquent pas aux travaux exécutés par l'Etat, et que, par conséquent, le système qui existe actuellement ne peut être modifié sans une nouvelle législation. La circulaire recommande en outre aux préfets de ne tolérer aucune tentative en vue de troubler l'ordre public.

LE NOUVEAU CABINET

Les députés Thiess, Jacquemart, Théroux-Turigny, Bourgoise, Crémieux, Ganssorgues, Blatin, Donner, Barlie et Proal ont pris leurs sieges aux côtés du général Boulanger.

Le nouveau cabinet est à coup sûr antiboulangiste. Le séjour de M. de Courcel à l'ambassade de Berlin a été signalé par une entente admirable entre la France et l'Allemagne.

Le *National* dit que si le cabinet Tirard ne réussit pas, le président Carnot demandera à M. Ferry de former un cabinet.

Le général Boulanger dit que le président Carnot, ne pouvant obtenir un meilleur ministère, aurait dû donner sa démission plutôt que d'être renversé. Personnellement, le général est heureux de voir que le président Carnot travaille sans le savoir au succès des boulangistes.

La presse de Paris accueille froidement le nouveau ministère. La *République Française* dit que M. Tirard le premier ministre, sera dans la même position que M. Floquet. Le journal des débats dit que la composition du nouveau cabinet rend impossible l'adoption d'un programme clairement défini et d'une politique énergique. Les journaux radicaux se moquent du ministère en déclarant qu'il a été pris dans la minorité. Les journaux républicains et conservateurs font une guerre ouverte au nouveau cabinet. La *Presse* dit que le choix des nouveaux ministres a été fait contre le désir du pays. M. de Crais, ambassadeur à Vienne a refusé le portefeuille des affaires étrangeres qu'on lui avait offert.

M. Goblet a refusé de faire partie du nouveau ministère, qu'il considère composé d'opportunistes et de radicaux.

Les dernières dépêches annoncent que M. Spuller sera ministre des affaires etrangères, à la place de M. de Courcel.

ACADÉMICIEN

M. Jules Claratie, directeur du Théâtre Français, a été reçu hier membre de l'Académie française. On lui a présenté une magnifique adresse à cette occasion.

IRLANDE

L'informer Pigott a continué son témoignage hier devant la commission Parnell. D'autres lettres entre les témoins et l'archevêque Walsh ont été produites.

Le témoin, cependant, en réponse aux questions de Sir Charles Russell, a avoué que les rapports qu'il a faits dans la première lettre à l'archevêque étaient entièrement faux.

Sir Charles Russell a alors demandé au témoin s'il croyait que les lettres de Parnell étaient réelles.

Pigott répondit : Non, je ne le crois pas, car il m'est impossible de reconnaître l'écriture d'aucune d'elles ; mais il ajouta qu'il croyait les lettres de Egan réelles parce qu'il en reconnaissait l'écriture.

W. Reid déposa devant la cour une correspondance entre Pigott et M. Foster, alors que ce dernier était secrétaire pour l'Irlande, sous l'administration de M. Gladstone. Pigott demandait mille livres au gouvernement pour les services qu'il avait rendus dans son journal *The Irishman*. Finalement, M. Foster lui envoya une somme de cent livres.

La commission Parnell est ajournée jusqu'à mardi. Le juge Hannon a ordonné que Pigott soit surveillé par la police de peur qu'il ne s'évade, afin d'éviter un nouvel interrogatoire.

AUTRICHE

Malgré les nombreux efforts de l'empereur François Joseph et de sa famille pour empêcher la lumiere de se faire sur la mort du prince héritier Rodolphe, on dit que la baronne Vetzera va publier une relation complète de la mort de ses filles. Détail intéressant : cette relation démontrera si la jeune baronne s'est suicidée ou si elle a été assassinée par Rodolphe.

BULGARIE

On rapporte que le prince Alexandre de Battenberg, dont les amours avec la princesse Victoria de Prusse ont fait tant de bruit en Europe, est sur le point d'épouser un chanteuse d'opera.

On sait que l'empereur Guillaume a défendu à Alexandre de mettre les pieds à Berlin. La rumeur que la princesse Victoria doit être fiancée au prince Charles de Suede, fait croire qu'on a fait un grand effort pour empêcher le mariage d'Alexandre et de Victoria, que la reine d'Angleterre et l'impératrice Frederic desirent si ardemment, mais qui rencontre une opposition si acharnée de la part de l'empereur Guillaume et du prince de Bismarck.

On manifeste la plus grande surprise de la résolution du prince Alexandre et les détails de cette résolution romanesque sont attendus avec anxiété.

SOUDAN

De nouvelles lettres reçues du Soudan à Bruxelles annoncent que l'explorateur Stanley, loin d'avoir été tué ou fait prisonnier dans le midi de l'Afrique, se propose de s'emparer de Khartoum et d'arracher le Soudan au Madhi.

ORIENT

Une dépêche d'Aden à Rome dit que, d'après un bruit qui court en cette ville, un croiseur français sous les ordres du contre-amiral Obry, commandant la division navale du Levant, aurait bombardé Sagallo, point situé sur le territoire français et où l'expédition Atchinoff s'était établie provisoirement ; cinq membres de cette expédition auraient été blessés, et les autres faits prisonniers et emmenés à Obock.

LEGISLATURE PROVINCIALE

CONSEIL LEGISLATIF

QUÉBEC, 22.

Le Conseil adopte trois bills concernant les chemins de fer.

TROISIEME LECTURE

Le bill aux fins d'amender l'Acte des terres publiques est adopté en troisieme lecture, avec un amendement laissant aux marchands de bois le droit de couper le bouleau, vu l'extension qu'a prise dans le pays la fabrication des bobines pour le fil.

Les bills concernant la succession O'Gilvie, la Second Advent Church et les élections contestées sont aussi adoptés en troisieme lecture.

ASSEMBLEE LEGISLATIVE

Québec, 22.

La séance est ouverte à 3 heures.

LA RÉMISSION DES AMENDES

L'honorable M. MERCIER propose que la Chambre se forme en comité, mardi prochain, pour prendre en considération une résolution concernant le pouvoir du lieutenant-gouverneur en conseil en ce qui regarde la rémission des amendes, dans les cas d'infractions à la loi des licences.

LES LISTES ELECTORALES

L'honorable M. GAGNON dit qu'il y a quelque différence entre la version anglaise et la version française des Statuts refondus concernant la préparation des listes électorales.

La Chambre décide de faire corriger la version française.

LES CRÉDITS

La Chambre se forme ensuite en comité des subsides et adopte vingt-trois crédits. Les crédits affectés à la charité sont adoptés en bloc.

A six heures, la séance est suspendue.

SEANCE DU SOIR

LE BARREAU

Le bill de M. Pelletier, aux fins d'admettre M. L. P. Robitaille à la pratique du droit, après examen, est adopté par le comité de la Chambre et la troisieme lecture en est remise à lundi.

LA CHARTE MUNICIPALE DE SHERBROOKE

Un assez long débat a lieu sur le bill privé de M. Robertson, aux fins d'amender la charte municipale de Sherbrooke.

Un autre bill aux mêmes fins avait été déposé par M. DeGrosbois. Les deux bills ne different que dans le mode de faire les élections municipales.

La Chambre se forme en comité et rapporte progrès.

LES PÊCHERIES

Les amendements faits par le comité au bill de M. Duhamel concernant les pêcheries de la province est adopté.

LES CONSEILLERS JUGES DE PAIX

Le bill de M. Mercier nommant les conseillers législatifs juges de paix est déféré au comité de la législation.

LES PREVOSTS DES INCENDIES ET LES TERRES PUBLIQUES

Les mesures du gouvernement concernant les prévosts des incendies de Montréal et l'arpentage des terres publiques, sont adoptées en troisieme lecture.

DEUXIEME LECTURE

Les bills suivants sont adoptés en deuxième lecture :

Pour mieux définir, à toutes fins quelconques, les limites de Portage du Fort—M. Poupore.

Pour amender la loi de chasse dans la province de Québec—M. Sylvestre.

Pour amender l'article 2407 des Statuts refondus de la province de Québec—M. Flynn.

Pour amender l'Acte électoral de Québec, en étendant les franchises, et pour amender le Code municipal concernant le rôle d'évaluation.—M. Mercier.

Pour amender l'Acte électoral de Québec.—M. Turcotte.

TROISIEME LECTURE

Les bills suivants sont adoptes en troisième lecture :

Bill du Conseil Législatif aux fins d'ériger en corporation la compagnie de caoutchouc de Montréal.—M. Boyer.

Aux fins d'ériger en corporation la compagnie du chemin de fer et de navigation du lac Saint François.—M. Rhodes.

Aux fins de confirmer un acte de rétrocession et de résiliation d'un don, passé entre Joseph Louis Carle et Louis Napoleon Carle, ès qualite.—M. Taillon.

Aux fins d'autoriser le pasteur et les marguilliers de l'église Saint Thomas, à Montreal, à disposer de certaine propriété léguée par feu M. Thomas Molson.—M. Lynch.

Bill du Conseil Législatif aux fins de confirmer et ratifier la vente de certaine propriété formant partie de la succession de feu M. Louis Taché.—M. Casgrain.

La chambre est à peu près déserte, ce soir, et les bills sont adoptés presque sans discussion.

La séance est levée à 11.30 heures.

RESUME TELEGRAPHIQUE

CANADA

On mande de Victoria, C. A., que la législature a passé une résolution hier, présentant un mémoire aux gouvernements impérial et fédéral, demandant des réclamations pour Victoria, comme port de départ et d'arrivée des vaisseaux de la Chine.

Des nouvelles privées reçues de Rome annoncent que Mgr Duhamel a obtenu le consentement du Saint Siége pour une division du diocèse d'Ottawa. Cette division créera un nouveau siége épiscopal qui sera probablement à Cornwall. Mgr Duhamel part prochainement de Rome et visitera l'Irlande et l'Ecosse avant de revenir au Canada.

A la séance de la législature locale du Manitoba hier après midi, l'ex procureur général, M. H. J. Clarke, a déposé une requête demandant qu'on fasse une enquête sur les comptes publics, de 1871 à 1874, alors qu'il occupait son poste. Il demande cette enquête à cause des accusations portées contre lui par le *Call*, dont il poursuit le propriétaire en libelle.

Une assemblée des catholiques d'Ottawa et du district aura lieu demain soir dans la salle du collège d'Ottawa, pour discuter l'attitude menaçante de la dernière législation italienne envers le pape Leon XIII et créer une agitation en faveur de la restauration du pouvoir temporel du pape. C'est la première demande de ce genre faite au Canada. Le président Augier, du collège, le sénateur Scott, J. J. Curran, M.P., et autres adresseront la parole.

A la dernière assemblée des directeurs de l'Hôpital Général de Winnipeg, on a décidé de nommer le quartier des enfants "Quartier à la memoire de Brydges pour les enfants."

Le but de la visite de feu M. Brydges à l'hôpital, samedi dernier, était de meubler ce quartier. Pendant qu'il attendait, dans le bureau des directeurs, l'arrivée du chirurgien, qui devait le conduire au quartier des enfants, il tomba à la renverse et mourut à l'instant.

Département du feu

MM. Ira Gould et fils ont donné hier, au fonds de secours mutuels des pompiers, un chèque de $100 en reconnaissance de la bravoure et de l'intelligence déployées par la brigade en empêchant le feu de consumer leur moulin, lors de l'incendie du canal Lachine.

A la prochaine réunion des directeurs de l'Association de secours mutuels des pompiers, le chef Benoit proposera certains amendements à l'effet de faire bénéficier, dans une certaine proportion, les pompiers récemment enrôlés dans la brigade.

Le chef prétend, avec raison, qu'un pompier qui n'est dans le département que depuis quinze jours court autant de risques dans un incendie que les vétérans.

L'association de Secours Mutuels des Pompiers fondée en 1849, donne $100 par année aux veuves de ses membres. Six veuves retirent aujourd'hui des rentes de l'association.

Lait frelaté

Hier, en cour de police, un laitier de la Pointe Saint Charles nommé Ernest Perras était traduit, devant le magistrat Dugas, pour avoir vendu du lait frelaté à une pratique du nom de Bouvrette. Ce dernier soupçonnait depuis longtemps le laitier de lui vendre une marchandise avariée, quand dernièrement il se décida à aller porter le lait au Dr Baker Edwards, pour le faire analyser. Ses soupçons se trouvèrent d'accord avec les expériences de l'analyse. L'accusé a comparu par le ministère de son avocat, M. J. B. Doutre et a consenti à plaider coupable.

Son Honneur le juge Dugas, en rendant son jugement, s'éleva fortement contre cette pratique malicieuse qu'ont les laitiers d'introduire des substances étrangères dans le lait. Il qualifia de vol cet acte qui pouvait être souvent la cause de maladies graves pour ceux à qui était nécessaire un lait pur. Il ajouta qu'il sévirait avec la plus grande rigueur contre ceux qui commettraient un pareil méfait.

Perras a été condamné à $20 d'amende, y compris les frais. Avis à ceux qui seraient tentés de l'imiter.

Feu N. Ferdinaud Gagnon

N'oublions pas si vite ce compatriote distingué. M. H. Barbeau, de la banque d'Epargne, propose pour recevoir les souscriptions destinées à la famille de cet homme de bien, ce journaliste prudent et sage, déclare n'avoir presque rien reçu jusqu'à présent pour cette fin.

On se souvient que M. Rameau, après avoir visité les groupes de Canadiens-Français aux Etats Unis, nous est revenu à Montreal avec une profonde douleur dans le coeur. Il avait beaucoup estimé Ferdinand Gagnon, qui, avec son journal, jouait un rôle bien utile aux Canadiens des Etats-Unis, et navré d'avoir trouvé la famille de cet homme remarquable dans un état de gêne très pénible, il proposa de suite et organisa lui-même un mouvement de secours. La proposition de M. Rameau, devant une assemblée assez nombreuse, fut accueillie avec une manifestation d'enthousiasme équivalent à un engagement de lui donner suite. M. Rameau ne l'a pas oublié, lui ; il écrit à M. Barbeau pour en en avoir des nouvelles ; et avant de répondre, ce dernier voudrait bien avoir une somme assez respectable à mettre à la disposition de Mme Gagnon.

Avis aux âmes généreuses et philantropiques.

Comité des finances

Le comité des finances a siégé, hier après-midi, sous la présidence de l'échevin Rolland. Etaient aussi présents, les échevins White, Tansey, Clendinneng, Farrell et Perrault.

Le nouveau maire Grenier assistait aussi au comité qu'il a présidé si longtemps.

Le président soumet le rapport du trésorier donnant la balance totale de l'argent en caisse. Le montant est de $1,400,750.

L'état des finances de la ville donne lieu à une longue discussion qui sera reprise à la prochaine séance du comité.

M. Roy, l'avocat de la cité, devra étudier la question et donner son opinion sur la matière.

Le maire Grenier dit qu'il a déjà parlé du projet de prendre une photographie de l'ancien conseil, l'ex-maire Abbott et tous les échevins. Ce projet, ajoute-t-il, devrait rencontrer l'approbation générale. Ce serait d'ailleurs une marque de reconnaissance envers celui qui a présidé pendant deux ans avec tant d'habilete les délibérations du conseil.

Tous les membres du comité des finances partagent cet avis et l'on demandera un bonus au conseil pour cette fin.

Le président du comité exprime alors le regret de voir M. White se retirer des affaires municipales et par conséquent du comité des finances dont il a toujours été l'un des membres les plus actifs et les plus utiles.

L'échevin Perrault propose alors : Que le comité des finances regrette vivement le départ de l'échevin White, et que des remerciements lui soient votés pour les services éminents qu'il a rendus à la ville et au comité des finances.

Le maire Grenier parle longuement en faveur de cette motion et fait de nombreux éloges de l'échevin White.

La motion de l'échevin Perrault est adoptée à l'unanimité.

L'échevin White, visiblement ému, remercie vivement le comité de cette marque de sympathie et dit qu'il se retire des affaires municipales avec la satisfaction d'avoir fait son devoir en autant que ses capacités et ses moyens le lui ont permis.

Cette séance est la dernière de l'année civique.

Nouvelles de Saint Lin

—Les propriétaires de l'aqueduc de Saint Lin, MM. Thérien et Ethier, ont élevé le prix de l'eau.

—M. Gauvreau, a commencé son commerce de chevaux ; il en a expédié un char cette semaine pour le commerce de Montréal.

—Les citoyens de Saint Lin ont présenté un requête au gouvernement fédéral pour avoir un bureau de poste tel que Saint Jérôme et Joliette.

—M. H. Ethier, a été élu pour la troisième fois par acclamation maire de la ville des Laurentides, ainsi que M. P. Gascon, pour le quartier No. 2.

—On va commencer à réorganiser la glissoire et le rond à patiner, maintenant que les fortes tempêtes de neige ont cessé. M. Ménard en a pris la direction.

—M. Lamarche, hôtelier de la gare de Saint Lin, a vendu son hôtel pour la somme de $4,000 à M. Gauthier, qui en a pris possession immédiatement.

—Le contrat pour l'intérieur de l'Eglise de Saint Lin, a été donné au contracteur de l'extérieur M. Pauze, pour la somme de $20,000 ; le tout devra être complete pour Noel prochain.

—MM. Moody auront terminé leur grand chantier de bois la semaine prochaine ; c'est la plus grande quantité de bois qui s'est faite depuis longtemps, le tout sera scié à Saint Lin.

—MM. Moody ont demandé au conseil de ville le droit de construire un nouvel aqueduc et de fournir un pouvoir d'eau suffisant en cas d'incendie ; la question paraît très populaire parmi les contribuables.

—Les élections municipales ont eu lieu mercredi dernier ; il n'y a eu contestation que dans le quartier No. 1, entre M. E. Lamarche et M. J. B. Robert. Après une lutte acharnée, l'ancien conseiller, M. Robert, a été élu par une voix de majorité. C'est une leçon pour l'avenir.

—MM. Moody, propriétaires des moulins de Saint Lin, vont faire des réparations à leurs moulins, au montant de $25,000 à $30,000 au printemps ; le tout sera démoli et relevé d'après le dernier système des moulins de l'Ouest. On se propose de convertir un char de scié par jour en farine ; ce sera un grand avantage pour les localités environnantes.

LE TRIO DE MDE. DART.

Le prix du président Cleveland pour les trois plus beaux enfants au concours de beauté du comté d'Aurora, en 1887, a été décerné à Mollie, Ida et Ray, tous trois enfants de Mde. A. K. Dart, Blanburg, N.Y. Elle nous écrit : "En Août dernier, mes petits enfants tombèrent gravement malades, et comme je ne pouvais trouver aucun aliment qui fût convenable à leur état de santé, je commençai à faire usage de la Nourriture Lactée. Un changement très sensible s'est fait sentir immédiatement et bientôt mes enfants furent aussi bien que jamais, et je considère que ceci est dû en grande partie à la Nourriture Lactée.

La Photographie de ces trois bijoux d'enfants, envoyée gratis à la mère qui donnera naissance à un bebe cette année.

LA NOURRITURE LACTEE

est le meilleur aliment pour les enfants nourris au biberon. Il leur conserve la santé et remplace les remèdes dans les cas de maladies.

LA PLUS DELICIEUSE:
LA PLUS NUTRITIVE.
LA PLUS DIGESTIVE.
FACILEMENT PREPARÉE.

CHEZ LES PHARMACIENS, 25c, 50c. $1;
LA PLUS ECONOMIQUE DE TOUTES LES NOURRITURES.

150 REPAS D'ENFANT POUR $1.00.

Un traité de valeur sur "La Nutrition des Enfants et des Invalides," gratis sur demande.

WELLS, RICHARDSON & CIE., MONTREAL, P.Q.

Fabrique de Portes, Chassis et Jalousies, No 710 rue Sainte-Catherine

Un grand assortiment de portes, châssis et jalousies de toutes qualités, grandeurs et descriptions toujours en main, à très bon marché. Ordres exécutés promptement. Satisfaction garantie. N'oubliez pas l'adresse :

—710— Rue Ste.-Catherine — France Desrochers, Propriétaire

21 fév—1 a

LITTERATURE FRANCAISE

Nous recevons chaque jour les ouvrages en littérature qui paraissent sur le marché français. Ainsi, on pourra trouver à notre établissement, romans, livres de piété, litterature générale.

En outre de ces marchandises, nous avons un assortiment varié de tapisseries, chapelets, médailles, crucifix, etc., etc.

LIBRAIRIE STE-HENRIETTE.

G. A. et W. DUMONT,

1826 rue Ste-Catherine, (enseigne de l'Ange Conducteur.) 20 av—1 a

Fumez le Cigare

CREME —DE LA— CREME

10 CENTS

11 sept-1no

PRODUITS ŒNOLOGIQUES

—POUR—

Fabricants de vins de raisins secs

Durcisseur des Vins, contenant l'extrait sec, les sels et le tanin du vin, pour relever les vins fades, ranimer les vins plats, usés et peu alcooliques ; la boite pour 60 gallons $2.00

Teinte Bordelaise, sans fuhsine, pour remonter en couleur les vins rouges de deuxième cuvée et les vins de raisins secs ; la boutelle pour 60 à 80 gallons .. $1.50

Poudre-colle des vins, pour clarifier les vins, les conserver sains et arrêter leurs maladies ; la demie livre pour 300 à 600 gallons $2.00

Poudre-clarifiante, pour clarifier toutes les boissons sortant de fermentation (vins, bières, cidres, etc.) ; la livre pour 700 à 800 gallons $2.00

Préparés seulement par

The Franco-American Chimical & Œnological Products Co.,

3, West Brookline street, Boston, Mass

(La seule fabrique de produits œnologiques dans toute l'Amérique du Nord.)

AGENT POUR LE CANADA :

G. W. ST-ARNAUD

1705, rue Ontario

5 juil-M s-1 an MONTREAL, P. Q.

ELIXIR TONIQUE DE CAMPBELL

Cette préparation tout à la fois agréable au goût et active est particulièrement adaptée au soulagement et à la guérison de cette classe d'affections que caractérise l'épuisement du système et qui est ordinairement accompagnée de paleur de débilité et de palpitations du cœur. Son emploi est promptement efficace dans les cas d'épuisement à la suite d'hémorrhagie, de maladies aiguës ou chroniques et dans la faiblesse qui accompagne invariablement la convalescence des Fièvres graves. Nul remède n'amène un soulagement aussi prompt dans la Dyspepsie ou l'Indigestion ; il agit sur l'estomac comme tonique doux et inoffensif, stimule le travail des organes de la digestion et produit ainsi un soulagement immédiat et permanent. Les propriétés carminatives des différents aromates que contient l'Elixir le rendent utile dans la Dyspepsie atonique que l'on rencontre souvent chez les goutteux.

Dans l'appauvrissement du sang, la perte d'appétit, la débilité générale et tous les cas où un stimulant actif est indiqué, l'Elixir est incomparable.

Dans les fièvres à type paludéen et les différents accidents qui résultent de l'exposition au froid humide, il agit comme un précieux reconstituant, car la combinaison du Cinchona, Calisaya et de la Serpentaire est universellement reconnue comme spécifique des désordres sus-mentionnés.

En vente chez tous les marchands de remèdes de confiance.

Prix, $1.00 la bouteille ou Six Bouteilles pour $5.00.

Davis & Lawrence Co. (Limited)

SEULS AGENTS,

MONTREAL, P.Q.

DR. J. G. A. GENDREAU,

CHIRURGIEN-DENTISTE

183 RUE ST-LAURENT, Montréal,

Extraction de dents sans douleurs. Dentiers faits d'après les procédés les plus nouveaux.

7 sept—1 a

DR A. T. BROSSEAU,

Chirurgien Consultant,

15 déc-1no 78 *Rue Saint-Denis.*

DR A. A. LATOUR

A ouvert un bureau de médecin, au No

18 RUE ALBINA, Carré St-Louis

Heures de consultations, de 8 à 10 a.m., de 12 à 2 p.m. et de 6 à 8 le soir. 20 juil-1 a

AVIS AUX MEDECINS

Réparation d'instruments de chirurgie et d'électricité, instruments de construction particulière faits sur commande.

SATISFACTION GARANTIE

Prix Modérés.

M. F. JANNARD,

17 juil—1 a 56 Rue Metcalf.

DR J. E. MAUFFETTE

CHIRURGIEN-DENTISTE

Administre le gaz.

1985 RUE NOTRE-DAME,

15 Mars—1 an Près du Carré Chaboillez.

DR. GUSTAVE DEMERS

—PHARMACIEN—

2183—RUE NOTRE-DAME—2183

Nous venons de recevoir une certaine quantité de belle **Huile de Foie de Morue de Norvège**, que nous pouvons détailler à un prix qui défie toute compétition.

2 mars—1 a

W. BOURBONNAIS, L. D. S.,

CHIRURGIEN-DENTISTE.

No 1982 rue Notre-Dame,

près du Carré Chaboillez, Montreal.

N.B.—Administre le gaz, l'ether et le chloroforme. 2 mar—1 a

JOS A. MERCIER

ARCHITECTE

Mesureur et Evaluateur

ESTIMES ET PLANS FOURNIS SUR DEMANDE

1778 rue Ste. Catherine,

Montreal. 16 Mars—1an

VICTOR ROY

ARCHITECTE

26—Rue St-Jacques—26

MONTREAL.

LECLAIR & THOMAS

ARPENTEURS, INGENIEURS CIVILS, ARCHITECTES

62 rue Saint-Jacques, Montreal.

Subdivisions de cadastre, brevets d'inventions, marques de commerce.

J. H. LECLAIR. A. THOMAS.

8 nov-1 a h-q

HENRY MALINGRE

INGENIEUR

1613 rue Notre-Dame,

Montréal.

Etudes et constructions de chemins de fer, Travaux publics. 22 Mars—1 a

Dr J. LABONTE

CHIRURGIEN-DENTISTE

No 1703 rue Ste Catherine, (coin de la rue Sainte Elizabeth.)

Extraction de dents sans douleurs, au moyen du gaz hilarant. Dentiers faits d'après les procédés les plus nouveaux et à prix modérés.

6 mars—1 an

MICHAULT & BELANGER

INGENIEURS CIVILS ET ARPENTEURS,

Bureau 132 rue Saint-Jacques, (Chambre 14)

Brevets d'invention, marque de commerce pour le Canada et l'étranger. 15 Mars-1 an

J. CARTIER, Jr.

Comptable, Auditeur, Commissaire, Liquidateur de faillites.

BUREAU : No 44 Rue Saint-Vincent.

2 juin—1 mai 89

LIE DUCHESNE

Encadrements faits à Bon Marché

1756 RUE SAINTE-CATHERINE

17 mars—1 a

J. EMILE VANIER

(Ancien élève de l'Ecole Polytechnique)

INGENIEUR CIVIL ARPENTEUR

61—RUE SAINT-JACQUES—61

Demandes de BREVETS D'INVENTION, Marques de Commerce, etc., préparées pour le Canada et l'étranger. 15 fév-1no

TAPISSERIES

Venez voir l'assortiment le plus considérable et le meilleur marché de la ville. Les meilleures tapisseries dorées à 15c le rouleau.

W. E. POTTER,

1435 rue Notre-Dame, près de l'Hôpital Notre-Dame. 17 Mars—1 an

A. C. LEGER,

MARCHAND-TAILLEUR FASHIONABLE

1903 rue Notre-Dame

Etoffes nouvelles pour habillement de printemps et d'été.

Grand assortiment. Coupe garantie et ouvrage de première classe. 31 mars—1no

Le soussigné vient de recevoir des Cantons de l'Est un assortiment de beurre frais en tinettes de 10, 20 et 30 livres, sucre et sirops d'érable, œufs frais, etc., qu'il vendra à des prix modérés.

A. LEFAIVRE

1834 rue Ste-Catherine, Montreal

Ph. GIGUERE

—COUVREUR ET PLOMBIER—

326—RUE SAINT-LAURENT—326

Ordres exécutés promptement. Prix modérés. Satisfaction garantie.

18 jan—1 an

FABRIQUE de BANDAGES de MONTREAL

J. HUDSON, Manufacturier de

Toutes Especes d'Appareils pour Difformités

Bandages, Supports, Bretelles, Béquilles, Membres Artificiels, Etc.

Attention spéciale sera donnée aux enfants. Une dame se tiendra à votre service.

686 rue Craig, Montreal.

2 sept—1 an

AVIS AU CLERGE

A la librairie J. C. Marque, 1488 rue Notre-Dame, les ouvrages suivants sont vendus :

La semaine du clergé, 19 vol. in-4°, reliés ½ basane, au lieu de $50.00, $29.00.

Œuvres complètes de Bossuet, édition Vivès, 31 vol. in-8°, reliés ½ chagrin, au lieu de $93.00, $40.00.

Somme théologique de St-Thomas, latin-français, traduite par Lachat, édition Vivès, 16 vol. in-8°, brochés, au lieu de $56.00, $16.50.

Tous ces ouvrages sont absolument neufs et des réductions semblables sont accordées aux messieurs du clergé sur tous les articles de mon catalogue.

J.C.MARQUE 1488 rue Notre Dame Téléphone 2151.

22 mai—1 a

COURS POPULAIRE de PEINTURE

—DU SAMEDI—

Professeur : **RENE QUENTIN.**

De 10 hrs du matin à 12½ hrs, pour les demoiselles ; de 2 hrs à 4½ hrs après-midi pour les jeunes gens.

Prix, une piastre par quatre leçons.

24 sept-0 6m 76 rue des Allemands.

FEUILLETON DE LA PRESSE

No 55.

L'ANGE DU FOYER

(*Suite.*)

XXIX

QUITTES !

Après bientôt deux journées et deux nuits d'une allure nécessairement monotone l'*Albatros* avait franchi les derniers méandres de la haute Seine, laissé la dernière écluse derrière son sillage écumeux.

Dans la blancheur laiteuse d'un clair de lune dapré de légers flocons duvetant le firmament moucheté d'étoiles, Rouen était apparu avec le magique panorama de ses clochers, de ses toitures, domine par les flèches dentelées de Saint-Maclou et de Saint-Ouen.

La vigie du bord n'avait pas crié : terre ! comme au bout de ces traversées où la côte qui s'estompe à l'horizon est le messie appelé par les vœux du marin. Mais l'empressement des matelots autour du chef était un éloquent témoignage de la satisfaction procurée à leur impatience par l'achèvement de cette portion fastidieuse du trajet.

On allait accéder au port pour la relâche habituel de quelques heures ; et les frottements de pas qu'avait perçus le bourreau de Renée Margal, les coups de sifflet cinglant l'espace à intermittences de plus en plus courtes annonçaient l'entrée du navire dans l'un des bassins de garage, les préparatifs de l'atterrissage au quai du Mont-Riboudet.

Diligent au milieu de ses subordonnés, son second près de lui, le capitaine Roger présidait aux manœuvres.

Soudain, il tendit le cou ; l'un de ses doigts se posa sur le bras d'Aubanel.

—Chut !.... Ecoutez !

Les hommes poursuivaient, affairés, leur labeur.

—Silence dans les rangs ! ordonna Pierre.

Chacun se tut, suspendant le mouvement ébauché, conservant son attitude avec la même précision que s'il eût posé devant l'objectif de quelque invisible photographe.

En un clin d'œil, comme par enchantement, une fixité de tableau vivant succédait à la fièvre d'activité.

—Ecoutez, répétait le capitaine, l'index allongé vers le parquetage de sapin séparant le pont de la cale.

Le second de l'"Albatros" se ploya en deux, les mains arrondies en conque.

—Triple bombe et triple trombe ! fit-il, —abaissant par un geste significatif ce cornet acoustique improvisé,—nous enfonçons !

On entendait, par-dessus les trépidations de la machine ralentie, comme un clapotement de marée montante.

Les gens du bord, en leur immobilité hiératique, osaient à peine souffler.

Une des silhouettes, pourtant, se détacha du groupe : Napoléon Lazare, avec son agilité de chat, s'aplatissait sur l'aire du paquebot.

—C'est comm' qui dirait cens'ment un glouglou d' bouteill' vers l'arrière, fit-il en se relevant.

A la même seconde, un chauffeur surgissait des dessous.

—Capitaine ! capitaine ! Une voie d'eau !

Déjà Roger commandait :

—Alerte ! Deux hommes à l'inspection de la cale et les autres aux pompes !

—Aux pompes ! Aux pompes ! répétèrent dix voix.

Il y eut un moment de tumulte, de confusion.

Le pilote gouvernait parmi les embarcations de toutes venues et de tous calibres remisées dans le bassin.

—Jarnibleu ! criait-il à travers le vacarme, le navire n'a pourtant pas touché !

—Accostons, pour Dieu ! Accostons d'abord ! intima le capitaine. Bénissons le ciel d'être au port. Après la guérison, il sera temps d'ergoter sur le mal.

Mais l'*Albatros* semblait cloué en panne, tant sa marche était alourdie.

On jeta une amarre aux occupants d'une péniche, penchés en curieux sur leur bordage de tribord ; et avec cette spontanéité des marins dans l'effervescence d'un désastre, tous s'attelèrent au câble, rondement.

Assistance opportune.

Car le mécanicien, se montrant à son tour, lançait du sommet de son escalier cet avis :

—Avant une minute, les feux seront noyés !

Les pompes, heureusement, entraient en branle ; l'équipe de la péniche, continuant à forcer sur la corde, en passait l'extrémité aux gens d'une gabarre embossée à sa suite ; ceux-ci, incontinent se mettaient à remorquer, eux aussi, l'*Albatros* jusqu'à un dogre, leur voisin.

Ces diverses dispositions s'étaient effectuées beaucoup plus rapidement qu'on ne le peut décrire.

Secondé par son fidèle Pierre, Roger avait obtenu ainsi un véritable changement à vue.

Sous l'influence de la première commotion, toutes les facultés du loup de mer s'étaient concentrées sur le risque d'une catastrophe.

Son émoi subissait une détente, actuellement.

Ou plutôt il se transformait.

Tandis qu'au dedans on pompait avec un acharnement courageux et qu'au dehors on halait le navire, Aubanel, dans une brusque halte au beau milieu du pont, s'assénait sur la cuisse une tape retentissante.

—Et Cornebize !

Emporté par l'élan d'une inspiration, il ajouta aussitôt :

—Mille millions de bombardes ! C'est lui qui a fait le coup !

Roger était à trois pas.

Il se rapprocha, frémissant.

—Quel nom as-tu prononcé ?

—Celui du marouflé... tu sais... que j'avais croisé à votre porte, l'autre matin...

—Pas de préface... Va !.... Mais va donc !

—Eh bien ! il a voulu, le soir, nous narguer, rôdailler dans nos parages. Je me suis fâché. Nous nous sommes battus. Il a reçu, ma foi, une tripotée de derrière les fagots...

—Et ?...

—Et pour finir de lui rabattre le caquet, je l'ai entreposé délicatement à fond de cale.

—Lui !

—Lui-même, parlant à sa personne, comme disent messieurs les huissiers... Le vent menaçait tu t'en souviens. Nous avons démarré plus vite que je n'avais prévu. L'aigrefin est parti avec nous... Je t'avais caché l'aventure... Je comptais te la taire, pour être logique, jusqu'à bout...

—Malheureux !

—Hein !

—Qu'as-tu fait !

—Ce que tu aurais fait toi-même, j'imagine !

—Moi !

Le fils de Gervaise heurta du talon le plancher, joignit les mains avec bruit.

—Moi !... Tu déraisonnes ! Ton prisonnier... Ah ! c'est que tu ne sais pas... Où est-il ? Dis vite !... Où est-il ?

—Entends-le !

L'un des matelots envoyés en reconnaissance dans la cale, ayant visité un compartiment contigu, déboîtait le panneau sous lequel, l'avant-veille, avait disparu Eloi.

Par l'entre-bâillement s'échappaient ses blasphèmes.

Roger se précipita vers l'écoutille, se courba au-dessus.

LA PRESSE

Imprimée et publiée par
WURTELE & CIE.
Propriétaires.

No 69 RUE SAINT - JACQUES

ABONNEMENT

Edition quotidienne.....$2.00 par année.
Edition hebdomadaire... } $1.00 par année. 50 cts pour 6 mois

PAYABLE D'AVANCE

On n'accepte pas d'abonnement pour moins d'une année pour l'édition quotidienne, et de 6 mois pour l'édition hebdomadaire.

ANNONCE (mesure agate)

Première insertion.....10 cts la ligne
Insertions subséquentes.....5 cts "

N.B.—Ceux de nos abonnés qui nous écriront pour faire changer leur adresse, sont priés de nous donner l'ancienne adresse en même temps que l'adresse nouvelle. Ils devront aussi nous dire si c'est l'édition quotidienne ou hebdomadaire qu'ils reçoivent.

Toutes correspondances doivent être adressées simplement comme suit:

LA PRESSE,
P.O. Boite 1178. Montréal Canada

LA PRESSE

MONTREAL, 23 FEVRIER 1889.

TEMPERATURE

TORONTO.

La dépression qui était au dessus de la région des lacs, la nuit dernière, est maintenant près d'Anticosti, causant des bourrasques dans les provinces maritimes. L'anti-cyclone qui est toujours central dans les territoires du Nord-Ouest est d'une importance peu ordinaire et s'est étendu sur la plus grande partie du continent, des lacs vers l'ouest, accompagné de froid intense.

Minimum des températures hier matin : Fort Qu'Appelle, Minnedosa et Winnipeg, 30 au dessous de zéro. Températures, 3 hrs p.m. : Toronto, 4 ; Montreal, zéro ; Halifax 20.

Probabilités pour les prochaines vingt quatre heures

Haut du Saint-Laurent—Vents forts de l'ouest et du nord ; en partie nuageux ; temps très froid avec légères bordées de neige.

L'*Empire* continue à enregistrer les protestations d'un grand nombre de protestants qui désavouent la campagne entreprise par les journaux contre le bill des Jésuites.

Il y a eu une terrible passe d'armes jeudi en chambre, entre les députés de Levis et de Dorchester. M. Lemieux a été d'une extrême violence. Il a traité M. Pelletier de *maniganeur apprenti ministre !* Il a parlé d'*hypocrisie*, d'*hypocrites*, etc.

Il ne faut pas croire que les libéraux et les nationaux s'embrassent tous les jours.

M. Faucher de St-Maurice a appelé l'attention de la chambre sur certaines fraudes commises par des voleurs de profession, au détriment des cultivateurs à qui l'on a fait signer, en plusieurs endroits, des billets promissoires, sous de faux prétextes.

On demande de passer une loi pour protéger le public contre l'exploitation de ces voleurs.

Un député fédéral a soulevé la même question à Ottawa ces jours derniers.

Dans une lettre que M. Tarte adresse de Paris, au *Canadien*, il dit ce qui suit au sujet de l'honorable secrétaire d'Etat :

"L'honorable M. Chapleau est encore sous les soins du médecin, quoiqu'il soit beaucoup mieux. Je ne crois pas qu'il puisse retourner au Canada avant le mois de mars, mais il y retournera tout à fait guéri. Le docteur Guyon lui dit que le froid, à cette phase de sa cure, lui ferait perdre le terrain gagné et l'exposerait à une rechute."

La Chambre des Communes a rejeté la proposition de sir Richard Cartwright, demandant à l'Angleterre l'autorisation de nommer nos propres agents diplomatiques et de négocier les traités qui nous concernent.

Pratiquement le Canada est indépendant. Chaque fois que le gouvernement impérial a eu occasion de négocier pour nous des traités avec les nations étrangères, il nous a demandé de choisir notre représentant, en même temps que nous profitions du prestige et de la protection de l'Angleterre.

C'est là, sans doute, ce qui a décidé la majorité de la députation à rejeter la demande qui lui a été faite.

Il y a un an, le gouvernement Mercier nommait une commission agricole, avec mission de s'enquérir des réformes à apporter dans notre organisation agricole.

M. Bernatchez fut nommé président de cette commission et celle-ci se mit immédiatement à la besogne.

Les travaux durèrent quelques mois, et un rapport fut fait.

La commission agricole ne paraît qu'avoir poursuivi un seul but : démantibuler d'un seul coup tout notre système agricole, supprimer les écoles d'agriculture, faire du conseil d'agriculture une institution entièrement dépendante des gouvernements et sur les débris de ces institutions démolies par le caprice de quelques membres, favoriser ou édifier une autre organisation dont l'expérience est encore à faire.

La commission agricole, qui a coûté dix mille piastres au pays, a faussement interprété les instructions qu'elle avait reçues du pays, et son travail condensé dans un rapport d'une centaine de pages, ne vaut pas en somme le papier sur lequel il est écrit.

En résumé, la commission agricole a fait un four et c'est le pays qui est appelé à solder les frais de cette colossale balourdise.

De précieux renseignements relatifs au commerce des bestiaux, se trouvent au rapport annuel du ministre de l'agriculture du Canada, pour 1888, récemment publié.

Il appert que le chiffre total des importations d'animaux en ce pays a dépassé 24,000 dont plus de 30,000 moutons.

On a constaté une augmentation considérable dans le nombre des animaux importés pour l'élevage.

Les exportations pour la même année, par voie du Saint-Laurent, au Royaume-Uni, ont été de 6,828 bêtes à cornes et 16,167 moutons. Ces envois ont tous été faits du port de Montréal.

On a enregistré comme suit les exportations totales de bestiaux pour tout le Canada : chevaux, 20,397, évalués à près de deux millions et demi de piastres, la plus grande valeur qui ait jamais été exportée du Canada sous ce chef ; bêtes à cornes 100,747, valeur, cinq millions ; moutons 395,000.

Ces simples chiffres donnent une idée de l'importance de cette branche de l'industrie, qui prend, chaque année, des proportions plus considérables, tandis que la qualité de nos exportations s'améliore toujours sensiblement, grâce au soin que l'on apporte à l'importation des animaux de race et à l'élevage.

LETTRE D'OTTAWA

22 février 1889.

Le *Canada* d'Ottawa, qui passe pour avoir des attaches ministérielles, publie sur le caucus d'hier les renseignements ci-après que j'ai lieu de croire exacts :

"Ainsi que nous l'avons annoncé hier, dans nos nouvelles de la dernière heure, les députés conservateurs ont tenu un caucus. Nous croyons pouvoir affirmer que la partie la plus importante de la séance a consisté dans une double déclaration de Sir John A. Macdonald affirmant :

1o Que le gouvernement n'avait jamais songé à une dissolution anticipée et qu'il n'y aurait pas d'élections générales avant l'expiration de la durée légale du Parlement.

2o Que l'urgence de la révision des listes électorales établies en 1886 s'imposait et qu'il y serait procédé dès cette année sur la base de la loi modificative proposée par Sir John Thompson.

Le reste de la discussion a porté, croyons-nous, en grande partie sur les diverses modifications qui ont été demandées au tarif ; et notamment divers députés d'Ontario ont insisté sur le rétablissement du droit protecteur sur les plants d'arbres et graines. Aucune réponse décisive ne paraît leur avoir été donnée.

Entre parenthèses, vous me permettrez de vous faire rappeler que dès le début de la session, je vous avais annoncé que la révision des listes électorales aurait lieu cette année. Quoique la nouvelle contraire ait été envoyée je ne sais par qui et publiée dans tous les journaux, c'était votre correspondant qui était bien renseigné.

On est indigné, dans les cercles conservateurs, de la campagne des journaux de M. Mercier contre Sir John A. Macdonald à propos du bill des Jésuites et de l'orangisme. Cette campagne d'injures et de calomnies, coïncidant précisément avec une décision par laquelle Sir John s'expose à un gros embarras pour nous rendre justice, est d'un désastreux effet pour nous auprès des ministres et des députés anglais. Rien ne saurait être plus préjudiciable à la province.

LETTRE DE QUEBEC

21 février 1889.

Ce ne serait pas une sinécure que de relever les mensonges prémédités du correspondant de l'*Etendard* ; son cas n'est pas, du reste, isolé ; car c'est pitié de voir avec quelle incurie certains journaux font les rapports des débats de notre Législature. L'*Electeur* vient comme chef de file et l'*Etendard* suit avec une ardeur digne d'une meilleure cause. Il disait, avant-hier, par exemple, le 19 courant, "que MM. Lynch, Poupore, Nantel et Blanchet se sont donné beaucoup de peine pour blanchir l'administration de cette tache ignominieuse qui a nom : la spoliation du colon Leclair." Or, M. Nantel n'a jamais dit un mot là-dessus en Chambre.

Le correspondant, qui ne paraît pas avoir une haute connaissances des lois de chemins de fer, dit par exemple que M. Mercier a cité les lois d'Angleterre comme autorisant les compagnies de chemins de fer à s'incorporer par lettres patentes, *sans le secours d'aucune législation générale*, et qu'il s'est appuyé sur la loi de 1862 pour soutenir cette prétention.

Or, cette prétention n'est pas sérieuse ; la loi de 1862 n'est pas la loi en force, car elle a été remplacée par celle de 1866, et c'est ce que M. Nantel a démontré en citant une autorité inattaquable qui a été écrite là-dessus en 1875.

Et, du reste, pas plus la loi de 1866 que celle de 1862 n'incorpore les compagnies de chemin de fer en vertu de lettres patentes. Ces compagnies *s'enregistrent* bien comme compagnies à fonds social, mais nous défions et l'*Etendard* et M. Mercier d'établir que cette incorporation par enregistrement suffise pour autoriser une compagnie de chemin de fer à exproprier et à bâtir sa ligne. Au contraire, il faut encontre de cet *acte* de dépôt au *registrar office*, un bill spécial adopté au Parlement Impérial après des formalités beaucoup plus minutieuses que celles imposées à notre Législature de Québec ou au Parlement fédéral.

Quand le correspondant de l'*Etendard* assimile le mode de constituer les compagnies de chemins de fer aux Etats-Unis à celui de l'Angleterre, il divague absolument et M. Mercier lui-même a admis que la lettre patente n'est pas même connue aux Etats Unis. "C'est ce mode, dit l'*Etendard*, mis en usage en Angleterre et aux Etats-Unis, que le Premier Ministre préconise par son projet de loi." Tout cela c'est de la popotte, des coq-à-l'âne, et si l'organe ministériel voulait ménager son maître, il ne mettrait pas de pareilles balourdises à son crédit.

LES REFORMES DE BOULANGER

Un journal de Genève publie une conversation du général Boulanger où se trouve exposé le plan de réforme que le général se propose d'accomplir. Il rêverait ni plus ni moins que de fonder une nouvelle république modelée sur celle des Etats-Unis.

"Nos républicains, aurait-il dit, ne veulent pas comprendre que j'ai vécu aux Etats-Unis et que j'ai rapporté de là-bas un tout autre idéal de la République ; car, et vous, Suisse, vous le savez mieux que moi, nous n'avons en France ni République ni républicains.

"La République actuelle est tout simplement une monarchie décapitée, continue Boulanger, et nos républicains sont des monarchistes sans le savoir.

"Le remède, s'écrie le général, est tout simplement dans le retour à un chef d'Etat effectif, responsable, comme est le président des Etats-Unis. Mais je le voudrais nommé pour dix ans ; dans une période de dix années, on peut réaliser des réformes, on peut faire certainement quelque chose.

"Ainsi, je voudrais réorganiser l'armée, modifier l'administration, rongée par le chancre de la bureaucratie ; et surtout décentraliser largement, sans affaiblir le pouvoir central. Pour cela, il faudrait supprimer la division par départements qui n'a plus sa raison d'être et grouper les régions qui ont des intérêts communs ; cette administration se rapprocherait de nos anciennes provinces.

Pour que ce président, élu par le suffrage universel, puisse gouverner en harmonie avec la volonté populaire, le général a tout un plan d'ensemble que voici :

"Le président s'adjoint un conseil d'Etat qui prépare les lois. Elles sont soumises aux délibérations d'un conseil national, composé de 500 membres. La moitié est élue par la totalité du pays, par l'universalité des suffrages. L'autre moitié par les provinces.

"Ce conseil national serait une assemblée non délibérante, siégeant un mois par an, et recevant longtemps à l'avance tous les projets du conseil d'Etat. Il y aurait moins de discours publics et plus de travail dans les commissions.

"Les lois, transformées et étudiées par les représentants de la nation, reviendraient au conseil d'Etat qui les reverrait, les codifierait et les soumettrait en dernière votation au grand conseil national."

Le général fait appel à tous les Français, quelles que soient et quelles qu'aient été leurs opinions actuelles ou antérieures, à ses amis comme à ses adversaires.

"Je ne leur conserve, dit-il, aucune rancune. Je suis disposé à leur ouvrir mes bras et ceux de la république nationale, certain qu'ils se rallieront à moi, quand ils verront que je n'ai pas d'autre but que de rendre la France libre et pacifiée au dedans, forte et respectée au dehors."

PARLEMENT FEDERAL

CHAMBRE DES COMMUNES

OTTAWA, 22.

La séance est ouverte à 3 heures.

Après les affaires de routine, la Chambre se forme en comité des subsides.

Une longue discussion s'engage sur le chapitre des impressions.

M. CASEY croit que le gouvernement devrait distribuer un plus grand nombre de livres bleus.

M. SEMPLE est d'opinion qu'au lieu de distribuer à profusion aux électeurs des pamplets d'immigration qui ne leur sont d'aucune utile, on devrait plutôt distribuer des livres bleus. Les pamphlets d'immigration sont surtout destinés pour l'étranger.

M. WATSON dit que les pamphlets d'immigration distribués dans les provinces de l'est sont très utiles, en ce qu'ils encouragent l'émigration vers l'ouest. Depuis un an cette émigration a pris un élan par suite de l'abolition des compagnies d'émigration et la concurrence entre les différents chemins de fer.

M. McDOWALL fait des éloges du Nord Ouest et s'étend longuement sur les avantages qu'offrent ces territoires.

INTERPELLATIONS

M. SEMPLE demande si c'est l'intention du gouvernement de faire faire toutes les impressions à l'imprimerie du gouvernement, ou de les faire distribuer aux différents journaux, comme par le passé.

M. CARLING dit que c'est l'intention du gouvernement de faire, autant que possible, tout publier aux bureaux du gouvernement.

La discussion se prolonge et à 6 heures la Chambre s'ajourne.

Aider la Nature

En restaurant les tissus malades et affaiblis c'est tout ce que peut faire une médecine. Dans les affections pulmonaires, telles que les Rhumes, la Bronchite et la Consomption, la membrane muqueuse s'enflamme d'abord, ensuite des accumulations se forment dans les cellules à air des poumons, suivis de tubercules, et finalement la destruction des tissus. Il est clair, par conséquent, que jusqu'à ce que l'horrible toux soit soulagée, les tubes bronchiques n'ont aucune chance de guérir. Le Pectoral-Cerise d'Ayer

Calme et Guérit

La membrane enflammée, arrête la marche de l'épuisement, et ne laisse aucuns résultats injurieux. C'est pourquoi il est plus grandement estimé que tout autre spécifique pulmonaire.

L. D. Bixby, de Bartonsville, Vt., écrit: "Il y a quatre ans j'attrapai un fort rhume qui fut suivi d'une terrible toux. J'étais très malade, et gardai le lit environ quatre mois. Mon médecin, à la fin, me dit que j'avais la consomption, et qu'il ne pouvait y remédier. Un de mes voisins m'avisa d'essayer le Pectoral-Cerise d'Ayer. Je le fis, et avant d'en avoir pris un demi-flacon j'étais capable d'aller dehors. Dès que j'eus fini le flacon j'étais bien portant, et le suis depuis lors."

Alonzo P. Daggett, de Smyrna Mills, Maine, écrit: "Il y a six ans j'étais commis-voyageur, et souffrais d'une

Affection des Poumons.

Pendant des mois j'étais incapable de passer une bonne nuit. Je ne pouvais que rarement m'allonger, avais de fréquents étouffements et étais souvent obligé de chercher le grand air pour me soulager. Je fus amené à essayer le Pectoral-Cerise d'Ayer, lequel m'aida. Son usage continu m'a entièrement guéri, et, je crois, sauvé la vie."

Ayer's Cherry Pectoral,

Préparé par le Dr. J. C. Ayer & Co., Lowell, Mass., Etats-Unis. Vendu par tous les Pharmaciens. Prix $1 ; six flacons, $5.

Par M. Nolan Delisle,
Agent d'immeubles,
Batisse Fraser

A VENDRE—100 toises de pierre à bâtir, livrée dans n'importe quelle partie de la ville ou prise sur les lieux, aussi du sable sur la rue Ontario, près de l'église Catholique Romaine, quartier Hochelaga. M. NOLAN DELISLE, agence d'immeubles, Bâtisse Fraser.
19 21 23 26 28 fev. et 2 mars

CHEMIN DE FER DU PACIFIQUE

Changement de Temps

A dater de Jeudi, le 21 février, le convoi du matin pour Québec partira de la gare de la Place Dalhousie à 10.10 hrs a.m., arrivant à Québec à 4.30 hrs p.m. Les convois pour Ottawa partiront de la gare de la Place Dalhousie à 8.05 hrs a.m. et 4.40 p.m., tous les jours excepté les dimanches. 101—3

COLONNE CARSLEY.

Samedi, 23 Février 1889

RAPPORT DE LA TEMPERATURE

SAMEDI, 23 FEV. 1889, 11 a.m.

BUREAU METEOROLOGIQUE, TORONTO, Spécial à S. CARSLEY. PROBABILITES POUR LES PROCHAINES 24 HEURES. Lacs et haut du St-Laurent—Du lac Saint-Pierre à la Baie de Quinté.

Vents forts de l'ouest et du nord ; en partie nuageux ; temps très froid avec légères bordées de neige.

S. CARSLEY

Nos 1765, 1767, 1769, 1771, 1773, 1775 et 1777
RUE NOTRE DAME, MONTREAL.

Le nouvel agrafeur pour gants.

Toujours en mains des gants de soie et de cachemire dernière façon.

Gants du soir en kid et soie 22, 27, 36 pouces de largeur.

S. CARSLEY, 18 Bartholomew close, Londres, Angleterre.

Gants de kid d'au delà de 50c, envoyés franc de port dans toutes les parties du Canada.

Toutes commandes de marchandises d'au-delà de $5 livrées gratuitement à une gare quelconque de chemin de fer entre Toronto et la Riviere du Loup.

LISTE DE PRIX

Quatre boutons dos unis	55c
Quatre agrafes dos unis	65c
Quatre agrafes dos unis	70c
Quatre agrafes dos brodés	75c
Quatre boutons dos unis	$1.10
Quatre agrafes dos brodés	$1.25
Quatre agrafes dos unis	$1.40
Quatre boutons dos brodés	$1.45

S. CARSLEY

NOTE

Les gants de kid, dos unis, sont toujours la meilleure valeur, les agrafes et les dos brodés en augmentent le coût.

Pour un bon gant de service nous recommandons notre gants à 4 boutons à $1.10.

Gants de kid au delà de 50c envoyés franc de port à une partie quelconque du Canada.

L'assortiment le plus vaste et le mieux assorti de gants de kid du Canada.

S. CARSLEY

GANTS DE KID DE DAMES POUR LE SOIR
GANTS DE KID DE DAMES POUR LE SOIR

La meilleure maison pour acheter des gants de kid de dames pour le soir est chez

S. CARSLEY

Le meilleur magasin de gants de kid du Canada

GANTS DE KID DE DAMES POUR LE SOIR
GANTS DE KID DE DAMES POUR LE SOIR

Nous donnons une attention spéciale au choix de gants de kid pour le soir. Ces marchandises sont fabriquées sur notre propre commande, de sorte que nous obtenons la finesse, l'élasticité et le perfection du fini des peaux. Quant au choix des couleurs nous avons toujours les nuances les plus nouvelles pour convenir aux étoffes a robes.

S. CARSLEY

SUEDE MOUSQUETAIRE
SUEDE MOUSQUETAIRE
SUEDE MOUSQUETAIRE
SUEDE MOUSQUETAIRE

On vient d'exposer pour le commerce du printemps un assortiment très choisi de gants mousquetaires Suede, longueur 6 boutons. Ces marchandises sont très choisies et contiennent les dernières nouveautés pour l'usage du printemps.

S. CARSLEY

Gants de kid de dames pour la promenade.
Gants de kid de dames pour aller en voiture.
Gants de kid de pames pour l'opéra.
Gants de kid de dames pour aller en voyage.
Gants de kid de dames pour aller en voiture.
Gants de kid de dames pour les bals.
Gants de kid de dames pour les réceptions.
Gants de kid de dames pour voyager.

Pour gants de kid de toutes sortes allez à la meilleur maison du Canada. Le goût le plus original peut être satisfait, chez

S. CARSLEY

GANTS POUR ALLER EN VOITURE
GANTS POUR ALLER EN VOITURE

Gants de veau qualité extra pour dames, fini parfait, cousus à la main, brodés, patrons les plus nouveaux, nuances les plus nouvelles et agrafes.

Gants de véritables peau de chien pour la voiture, dernières nouveautés anglaises françaises, brodés, cousus à la main, ne peuvent être obtenus dans aucune autre maison du Canada.

S. CARSLEY

Gants de kid de dames 45c

MOUSQUETAIRES, LONGUEUR 6 BOUTONS

Ligne spéciale de gants de kid Mousquetaires pour dames, longueur 6 boutons, valant 95c, réduits à 45c.

S. CARSLEY

Dix neuf centins

GANTS D'OPERA EN KID POUR DAMES 19c

Ligne spéciale de gants d'opéra en kid valant $1 réduits à 19c.

S. CARSLEY.

Nos 1765, 1767, 1769, 1771, 1773, 1775 et 1777
RUE NOTRE-DAME MONTREAL

TWEEDS —A 25c— LA VERGE

Le Fonds de Banqueroute de Landreville, L'Heureux et Cie., de Québec, évalué à $26,181.07, vient d'être acheté à 51c dans la piastre.

Ce Stock est presque entièrement composé de

TWEEDS CANADIENS

qui seront détaillés aux prix suivants : 300 pièces de Tweeds Canadiens, tout laine, valant 50c, pour 25c la verge ; 150 pièces, valant 60c, pour 30c ; 600 pièces, assorties, dans les prix suivants :

40c, 50c, 60c, 75c la verge

Les prix ci-dessus sont à peu près la moitié de la valeur réelle de ces marchandises.

DUPUIS, LANOIX & CIE

(ANCIEN MAGASIN BEAUVAIS)

2024, 2026 et 2028 Rue Notre-Dame

Pres du Carre Chaboillez

20 21 22

ASCENSEUR

DES SOUMISSIONS CACHETEES, adressées au soussigné, et portant la mention : "Soumission pour un ascenseur," seront reçues au bureau du soussigné jusqu'à SAMEDI, le deux mars prochain, à midi, et pas plus tard, pour la construction d'un ascenseur dans l'Hotel de Ville, suivant les plans et devis que l'on peut voir au bureau de MM. Perault et Menard, architectes, 17 Côte de la Place d'Armes.

Le comité ne s'oblige pas d'accepter la plus basse ni aucune des soumissions.

(Par ordre.)

A. GOSSELIN,
Assist. Greffier de la Cité.

Bureau du greffier de la Cité, Hotel-de-Ville, Montreal, 20 février 1889. 167—3

A VENDRE

Terrain vacant sur l'Avenue Laval, près de la rue St Jean-Baptiste.

ARGENT A PRETER

Sur garanties hypothecaires et autres

Argent à placer en achats de créances.

A 5 et 6 o/o

L. BELANGER
Notaire
116—RUE VISITATION—116
5 juil.—jno

Musique à bon marché

Venant d'arriver. Nouvel envoi de Valse Marie par Sheetz, 20 cts. Nous avons aussi acheté une grande quantité de Home Sweet Home, par Mazurette, le plus grand de tous les morceaux que nous offrons à 25c, les autres magasins de musique chargent $1.00 pour ce morceau. Les Danses rustiques, par Howel, 30c, ont une grande vogue ; ce morceau fait un des plus beaux schottisches militaires.

Nous avons reçu 20 ou 30 nouveaux livres de musique Marlboro ; chaque livre contenant 4 à 8 morceaux Prix 20c chaque.

Nous n'avons pas de catalogue de ces derniers. Venez et examinez-les.

WALTER STREET, 29 Rue Bleury
2326 rue Ste-Catherine.
10 mai—1a

CIE PARISIENNE D'OPTIQUE

C. Nourie et J. Petit, ouvriers de Paris, (25 ans d'expérience).

fabriquent eux-mêmes, Verres, Cristal de Roche et montures de tous genres, à ordre ; reparent Lunettes, Lorgnons, yeux artificiels, etc., etc., etc. Essai gratuit de la vue. Ne donnant pas de percentage, ne s'occupant que d'optique, fabrication de premier ordre garantie, 35½ Cote Saint-Lambert, face rue Saint-Laurent, Montréal. Tous les chars urbains y conduisent. 31 juil-1 a

RELIURE

Commerciale et de Gout

Reglage, Perforage, Numérotage, Etc,

Exécutés avec soin, Promptitude et à bas prix, chez

J. N. LAMARCHE
RELIEUR,
No 17 rue Ste Therese, entre les rues St. Gabriel et St. Vincent, Montreal.
13 Mars—1 an.

UN COMMERCE —QUI— AUGMENTE

Le commerce de rideaux de dentelle augmente par suite de l'amélioration de nos machines. Seulement 10c, 15c et 60c la paire pour nettoyer, empeser et étendre, et pour teindre, un prix un peu plus eleve.

British American Dyeing Co

Bureaux : 2435 Rue Notre-Dame—221 Rue McGill—1505 rue Ste Catherine
3 oct—jno

F. X. ROY

SELLIER ET FABRICANT DE HARNAIS
456 RUE ST-JACQUES
près de la rue des Inspecteurs
MONTREAL. 9 av-maj 8-1 a

LA SANTE AVANT TOUT !

Maladie dite à vue d'oeil

Examen et Consultation Gratis

Nous recevons la clientèle de 9 hrs a.m. à 8 heures p.m. Aucun début le dimanche.

CERTIFICAT

Je soussigné certifie avoir été guéri par Mme Desmarais & Lacroix, 1261 rue Mignonne, coin de la rue Ste Elisabeth, des maladies suivantes : un catarrhe descendu des bronches à mes poumons, ce qui a fait que je fus obligé de passer tout un hiver sans pouvoir vaquer à mes occupations, passant mon temps à tousser et à cracher. J'avais aussi la dyspepsie et la maladie des rognons et rhumatismes de nerfs que j'avais dans tous les joints. Ca faisait dix ans que je m'apercevais de toutes ces maladies-là, je me suis fait soigner par plusieurs médecins, mais ils disaient que ma maladie était incurable. Je me suis trouvé découragé en voyant la vie me quitter, alors ayant entendu parler de l'habileté de Mme Desmarais & Lacroix, je suis allé les trouver, et lui ai dit ma maladie, ayant eu bonne confiance en eux, je me suis mis sous leurs soins ; à ma grande satisfaction, je fus guéri au bout de 7 semaines, et je travaille comme si jamais je n'avais été malade. Ceux qui voudront des informations, je serai heureux de leur en donner.

EMILIEN MORIN,
34 rue St Charles Borromée.

Nous avons constamment toute espèce de racines, herbes et feuilles sauvages, que nous détaillons à prix modérés.

Nous prions les personnes d'aller s'informer avant de venir nous voir, afin d'être plus satisfaites.

A. E. LACROIX, FILS,
Successeur de Mme Ve DESMARAIS,
1263 rue Mignonne, coin de la rue Ste Elizabeth, Mont réal. 9 Nov—M S—1 a

LE REMEDE DU

PERE MATHIEU

L'ANTIDOTE DE L'ALCOOL

ENFIN TROUVE

ENCORE UNE DECOUVERTE

Le remède du PERE MATHIEU

Guérit radicalement et promptement l'intempérance et détruit tout désir des liqueurs alcooliques. Le lendemain d'une fête en de tout bons de liqueurs enivrantes, une seule cuillerée à thé fera disparaître entièrement la dépression mentale et passionnelle, est aussi un remède certain pour toute FIEVRE DYSPEPSIE, TORPEUR DE FOIE, ayant une cause autre que l'intempérance.

Vendu par les Pharmaciens, $1.00 la Bouteille.

Si le mal n'est pas fort, une bouteille suffit ; mais les pires cas de *delirium tremens* ne demandent pas plus de trois bouteilles pour guérison complète de l'intempérance. Vous pouvez obtenir *gratis* un pamphlet sur l'*Alcool, ses effets sur le corps humain, et l'intempérance traitée comme maladie*, en vous adressant à votre pharmacien.

La Cie Manufacturière du REMEDE DU PERE MATHIEU,
1538 rue Ste Catherine, Montreal.
2 mars—1 an 8

DR. E. LAROSE
—DENTISTE—
No 2387 rue Notre-Dame,
(entre les rues Guy et Lusignan)
MONTREAL
administre le gaz. 5 av—1 an

FRANCE -- CANADA

LIGNE BOSSIERE
SERVICE D'HIVER
HAVRE A HALIFAX

DEPARTS DU HAVRE.

S.S. "HENRI IV" parti du Havre pour Halifax le 20 janvier.

DEPARTS DE HALIFAX.

S.S. "NAUTIQUE" partira le 27 janvier pour le Havre.

S.S. "HENRI IV" partira de Halifax pour le Havre le 23 février.

BOSSIERE, FRERES & Cie, Havre.
et No 211 rue des Commissaires, Montreal
11 mai—1 a

Fumez le Cigare "BILL NYE"

5 CENTS

11 sept-jno

NOUVELLE SOURCE

—EAU SAINT-LEON—
EXTRA XXX

analysée et reconnue par les autorités médicales comme étant la meilleure pour la dyspepsie, rhumatisme, maladies internes, et pour les personnes faisant usage de boisson.

Dépot Central
J. A. GIARD & CIE
Propriétaires
No 44 rue Bonsecours
Téléphone 1349. Montréal.
5 juin—1 a—qh

FRENETTE FRERES

FABRICANTS DE
Coffre-Forts, Portes de Ventes, Grillages en Fer,
FOURNAISES POUR PLATRIERS

Assortiment complet toujours en mains ; reparations faites à bref délai et à prix réduits.

FRENETTE FRERES
377—Rue Craig—377
MONTREAL,
ENTRE LES RUES SANGUINET ET ST-LAURENT
19 mai—1 a

THIBODEAU & BOURDON

No 1203 rue Ste-Catherine,
coin de la rue Papineau, Montréal.
ont constamment en mains une quantité considérable de

BOIS DE SCIAGE SEC

qu'ils vendent à BAS PRIX. Vente par char et par pile, avec légère avance. Téléphone No 1731. 1 juin—1 an

A. HURTEAU & FRERE.

MARCHANDS DE
BOIS DE SCIAGE
92
RUE SANGUINET, Montréal

CLOS :

Coin des rues Sanguinet et Dorchester—Téléphone No 106. Bassin Wellington, en face des bureaux du Grand-Tronc—Téléphone No 140 13 fev-1 a

CASTOR-FLUID

On devrait se servir pour les cheveux de cette préparation délicieuse et rafraîchissante. Elle entretient le cuir chevelu en bonne santé, empêche les pellicules et excite la pousse. Excellent article de toilette pour la chevelure, indispensable pour les familles, 25c la bouteille.

HENRY R. GRAY, Chimiste-Pharmacien
13 fev-1 144 rue St Laurent.

EDITION DE TROIS HEURES

SAMEDI, 23 FEVRIER.

UN ENTRETIEN AVEC MOI TOUT SEUL

Puisque, mon cher moi-même, mon bon vieux garçon, nous sommes seuls en ce moment, profitons-en pour causer de ce que tu viens de lire. Ce n'est qu'un entrefilet, après tout ; relisons-le.

On se rappelle qu'il y a quelque temps, nous avons cru devoir protester contre un bill présenté devant le Parlement de Québec pour l'érection civile de la paroisse Saint-Louis.

Les remarques que nous avons faites nous ont valu une avalanche de réclamations saintes et profanes.

Nous sommes heureux de voir que le comité des bills privés a été de notre avis et a renvoyé le bill. (La *Patrie*, 2 fev. 1889.)

On voit par là, mon p'tit vieux, que la *Patrie* se souvient d'avoir jadis protesté contre le bill en question ; qu'elle a agrémenté sa protestation de certaines remarques ; que ces remarques lui auraient valu, dit-elle, une avalanche (pas seulement qu'un peu) de réclamations ; que cette masse énorme de réclamations ne formait pas un tout homogène, les unes étant saintes, les autres profanes ; que c'est avec bonheur et satisfaction que la *Patrie* a vu ces chères remarques approuvées et justifiées par un des comités de la législature provinciale : *Nous sommes heureux de voir que le comité des bills privés a été de notre avis.*

—Avant de croire, j'aimerais à voir ces remarques que l'organe rouge tient en si grande estime.

—Est-ce qu'on ne s'en souvient plus ? Nous les avions lues ensemble, mon cher ; et c'était ainsi rédigé :

De quoi s'agit-il ? Dieu le sait. Pourquoi, CHAQUE ANNÉE, ces tentatives de législation personnelle, ARBITRAIRES, de la part de certains membres du clergé ? Est-ce que la loi commune du pays relativement à l'érection civile des paroisses nouvelles n'est pas suffisante ? Une loi des *plus iniques*, visant spécialement la paroisse Saint Louis, a échoué à la dernière heure au parlement l'an dernier.

Que cette fois on ne se laisse pas prendre par surprise. Toutes ces tentatives ont pour but final d'atteindre la propriété et de la grever d'hypothèques au moyen de répartitions, et cela MALGRÉ LES PROPRIÉTAIRES.

En te répétant ces magnanimes paroles, mon bon moi-même, je les ai soulignées à ton intention. La main sur la conscience, qu'en penses-tu ?

—S'il faut s'en rapporter à la candide *Patrie*, les curés sont de bien vilaines gens, des ogres redoutablement voraces.

—Et *dangereusement* embêtants.

—Insatiables. La loi commune ne suffit plus à leur ambition démesurée. Chaque année les voit revenir à la charge pour obtenir une législation personnelle. Il leur faut des lois arbitraires et des plus iniques contre lesquelles on doit se tenir en garde, afin de ne pas se laisser prendre par surprise. Il leur faut, malgré les propriétaires, atteindre la propriété et la grever d'hypothèques.

—Tel est l'avis de la *Patrie*.

—Et dire que nos députés partagent de semblables idées !

—Cela reste à savoir.

—La prétention de la *Patrie* est formelle.

—Peu importe.

—Aurait-elle menti ?

—Je ne le suppose pas. Mais à cela il n'y aurait rien d'insolite ; on n'ignore plus que, dans tout le vaste archidiocèse de Montréal, il n'y a qu'un seul journal qui soit vraiment véridique, un seul papier qui ne ment jamais.

—Ah !

***

—Oui, Montréal, banlieue et district inclus, en outre d'une soixantaine de lieues à la ronde ; à l'heur de posséder un organe, — mais un seul, — un journaliste sans peur et sans reproche, mais unique ;

—Inique ?

—Un seul journal et un seul journaliste qui :

1o Professe toute la doctrine catholique et rien que la doctrine catholique ;

2o Professe le respect constant de la vérité, de la justice et du droit d'autrui ;

3o Ne publie jamais rien de contraire à la doctrine catholique et à la morale ;

4o Suit invariablement les directions des souverains pontifes ;

—Depuis quand ?

—5o Reçoit volontiers les avis de son évêque ;

—Hum !

—Laisse-moi donc continuer, je t'en conjure. Mécrant, tu as besoin de savoir que, pour la bonne gérance de ta conscience, un seul journal, dans notre "malheureux pays," porte les marques de la bonne presse, un seul journal qui :

6o Se distingue par la prudence, la modération, la charité, et rien que par la prudence, la modération et la charité ;

7o Ne relate jamais de mensonge, de calomnie, etc., pas le plus petit des mensonges, pas le moindre soupçon de calomnie.

—"M'est avis que plus d'un lecteur de ton bon journal unique ne confirmera pas cette affirmation."

—Vois comme tu fais erreur. Un de ses lecteurs les plus autorisés, suivi de quelques autres, lui a déjà adressé une lettre que notre bon journaliste intitula *Un Précieux témoignage*.

—Que dit la lettre ?

—Elle confirme mes affirmations. Après six années d'épreuve, il n'était que temps. La nomenclature que je viens de te faire des marques caractéristiques de la bonne presse, je les ai puisées dans ce document. Toujours d'après la même incontestable autorité, je te dirai encore que cette feuille modèle, notre bon journal unique, tout en restant journal de parti, "sert aussi très bien la religion sans lui faire beaucoup de mal, en ne mêlant pas, dans ses luttes fratricides, le sacré et le profane" ou ne sacrifiant jamais quelques vérités au triomphe de son parti. Il ne voit pas, à l'instar de la mauvaise presse, "de bien que chez lui, et de mal que chez les autres." Il n'appartient pas à la race de ces méchants écrivains qui blessent souvent la vérité et la justice, "qui falsifient les dires de leurs adversaires, leur prêtant des intentions mauvaises."

—Hola, je proteste !

—Pour cela, par exemple, non, jamais ; au grand jamais, on ne l'a vu soupçonner les intentions de son prochain, s'efforçant d'enlever à ses adversaires le crédit de leurs bonnes actions, en leur niant la pureté des motifs.

—Toutefois, il en a fait assez pour démontrer que, seul d'entre les humains, il se croit capable de sonder les cœurs et les reins, attribut qui, avant lui, n'appartenait qu'à Dieu ;

—Et qui, après lui, s'en retournera à Dieu.

Ce bon journaliste n'est pas de ceux qui "encouragent la corruption et le parjure." Ce n'est pas lui qui souffrira que, dans ses colonnes, on décerne le titre de martyrs ou de victimes aux corrupteurs juridiquement convaincus par la loi.

Jamais on ne le surpendra à faire du persiflage aux dépens de ses confrères qui croient bon et honnête de protester contre la corruption, le parjure et la violation des lois d'élection.

S'il ne proteste pas lui-même, au moins il ne se moquera pas de ceux qui élèvent la voix pour le faire, comme cela s'est eu, par exemple, le 28 janvier dernier, à l'occasion d'une élection à Laprairie.

—Sa charité ! Est-elle grosse !

***

—Rien de plus charitable que sa charité, son aimable charité, son incomparable mansuétude, tellement qu'on ne trouve rien de semblable dans ..... l'Evangile même.

—*Ha di donc !*

—Comme, à le lire, on sent bien qu'il ne nourrit aucune haine ni rancune contre ses adversaires,—pas la moindre petite jalousie,—mais qu'un seul désir l'anime, celui de les convaincre par de bons procédés et de, au moyen d'une douce persuasion, les convertir à la cause du bien. Il n'a évidemment en vue que le salut de leur pauvre âme, l'honneur du nom canadien et, par-dessus tout, la gloire de Dieu et de l'Eglise quand sa plume distille, à l'adresse d'autrui, des aménités comme celles-ci, entre autres : "Spéculateurs véreux et abjects, — clique véreuse, — clique véreuse qui infeste la province depuis vingt ans, — valets des spéculateurs véreux, — organes véreux, — organes serviles, — serviles instruments, — rebuts de la société qui personnifient le vice,—valets de plume qui traînent leur boulet tory-orangiste,—organes vicieux,—vils esclaves,—plats valets de l'orangisme, —esclaves bleus-tory-orangistes, — calomniateurs émérites,—faussaires au besoin,—torrents de fange,—incapacités vicieuses,—suprême démoralisateurs de notre pauvre pays,—bienheureux renégats mangeant en paix le prix de leur trahison,—mangeurs de prêtres,—catholiques ennemis des Jésuites, — calomniateur systématique et falsificateur,—libéraux de la pire espèce, —vaillants assassins de la plume dont le jet de venin ne manque jamais sa victime,—exploiteurs du domaine public,—égoïstes et sans cœur,—politiqueurs et exploiteurs du trésor,—les plus tarés, les les plus vicieux, les plus effrontés des corrupteurs,—parjures, traîtres à leur foi et à leur drapeau national,—sinistres farceurs, —bons bleus exploiteurs du clergé, — honteux tripotages, — vénalité et servilisme, —menées ténébreuses, — aveugle esprit de parti — trucs bleus redoublant d'astucieuse fourberie, — corruption effrontée, hideuse, insolente, qui s'étale au grand jour, — cynisme révoltant, — dignes valets qui ont pour mission de tout sacrifier à l'esprit de parti, de défendre et d'exalter tout ce qui est de l'intérêt bleu-tory, les plus regrettables abus administratifs, serait-ce même le vice, la trahison nationale et la dilapidation des deniers publics, — ces traîtres étalent avec cynisme ce qu'ils ont reçu comme prix de leurs trahisons ; — il n'y a pas assez d'ordure dans l'esprit et dans la bouche des valets de la presse pour tenter de nous salir ; leurs chefs portent au front les stigmates du déshonneur ;—cela peut faire votre affaire à vous et aux vôtres, de rester éternellement dans la vase jusque par-dessus les oreilles, à l'exemple de tout ce qui rampe, patauge et barbotte, vous pouvez vous complaire dans cet élément, au physique tout comme au moral ;—l'hypocrisie de la presse bleu-tory est écœurante de cynisme, et plus écœurante encore est l'ineptie d'un certain public qui s'en laisse imposer."

—Auras-tu bientôt fini ?

—Ecoute encore quelques échantillons de la manière aimable et digne avec laquelle il parle de ses confrères en particulier : "Pattes d'ours,—dans son étroite cervelle d'oiseau,—avoir tant d'esprit et faire un journal si b...—cerveau malade ;—d'une malhonnêteté révoltante ou d'une stupidité ridicule ;—son vocabulaire est riche si son intelligence est pauvre ;—jalousie immense et calomnie canaille ;—n'a pas honte de ramasser dans la boue et d'avaler les saletés qui etc."

—Tout cela est suave.

ADRIEN.

(*A suivre.*)

LES ELECTIONS MUNICIPALES

SAINTE ADELE

Le 14 janvier dernier, MM. le Dr W. Grignon et Damase Paiement ont été reçus conseillers municipaux par acclamation.

Le 4 du mois courant, M. W. Grignon a été reçu maire à l'unanimité du conseil et M. le notaire J. P. Filiatrault a été engagé de nouveau secrétaire-trésorier.

Morte subitement

Le sous-constable Hogue nous a rapporté, hier soir, qu'une pauvre femme du nom de Ross et demeurant No 230 rue Saint Dominique, est tombée malade hier soir, au coin des rues Saint Denis et Sainte Catherine.

On l'a transportée sans délai à la pharmacie Baridon, où elle est morte subitement.

Enlèvement de mineure

On raconte une histoire intéressante qui s'est passée à Granby ces jours derniers. Depuis quelque temps un jeune Harnois courtisait une orpheline, âgée de 14 ans, du nom de Rosanna Pepin. Au commencement de la semaine, ils s'enfuirent tous les deux à Enosburg Falls et s'y marièrent. Ils retournèrent ensuite à Granby. Quelques heures après leur arrivée, Harnois fut arrêté sous l'inculpation d'avoir enlevé une mineure, et le magistrat l'a envoyé devant la cour d'assises.

Tempête sur tempête

Le mois de février tient à nous revaloir en tempêtes tout ce que ne nous a pas donné les premiers mois de l'hiver. Hier encore les trains de tous les chemins de fer ont éprouvé des retards, en certains cas, de plusieurs heures.

A la gare Bonaventure, le train venant d'Ottawa est arrivé 1½ heure en retard ; l'express de Portland, deux heures et le train de Toronto 2.40 heures.

A la gare Dalhousie, peu de retards ainsi qu'à la gare Windsor. Seul le train de Québec est arrivé une heure en retard.

Association des Pharmaciens

Une réunion des pharmaciens de cette ville a eu lieu jeudi soir, afin de s'entendre et d'avier aux moyens de former une association mutuelle de protection, le but de cette réunion était de démontrer tout l'intérêt que chaque sociétaire pourrait retirer de cette association, en comparant la position de la profession pharmaceutique depuis vingt-cinq ou trente ans, époque à laquelle il n'y avait pas encore d'école de pharmacie ; à l'heure qu'il est les jeunes gens qui se disposent à entrer dans la profession, sont obligés de faire des cours réguliers d'études et de passer par trois grades séparés d'examens avant d'être admis comme assistants.

Après plusieurs discussions importantes, différentes propositions furent adoptées.

Accident à une jeune fille

Une jeune fille, dont nous ne pouvons pas encore dire le nom, a eu une bien triste aventure, car elle a failli être tuée hier après midi ; comme elle tournait le coin de la rue William et de la rue Colborne, elle fut frappée par un sleigh de boucher appartenant à M. A. Leson, de la rue des Allemands, qui courait à une allure trop rapide.

Le constable Guthrie et deux personnes qui se trouvaient près de la relevèrent la pauvre enfant et la transportèrent dans un magasin où un pharmacien fut appelé et déclara que les blessures étaient très graves.

La police a l'intention de poursuivre le propriétaire du sleigh.

Vice-Consulat de France

Les personnes dont les noms suivent sont priées de se présenter le plus tôt possible aux bureaux du Vice Consulat de France à Montréal, rue Notre-Dame, 1683, pour une communication à leur adresse.

MM. Charbonnier, Auguste Annet, Girardot, Marie Alphonse.

Petites Nouvelles

—Les commissaires d'expropriations pour l'élargissement de la rue Saint-Laurent se sont occupés hier après-midi de l'expropriation de M. A. P. Rastoul.

—L'affaire Fenton est définitivement réglée. Ce dernier a consenti à retourner chez lui, et il s'est embarqué pour Greenwich, accompagné de son frère et de M. N. A. Sprague.

—Une partie des employés de la manufacture de coton de Valleyfield ont présenté mardi à M. Alexander Thompson, leur inspecteur, une pipe d'écume de mer, un porte-cigares et un magnifique pot à tabac.

—Le département des chemins est à préparer les plans pour les expropriations rendues nécessaires par l'ouverture des rues Barg et Saint Charles Borromée et par l'élargissement de la rue Saint André. Aussitôt que les plans des propriétés seront terminés, la cour nommera des commissaires d'expropriations.

Correspondance

M. le Redacteur,

Veuillez avoir la bonté de m'accorder un tout petit espace dans votre aimable journal, pour dire quelques mots sur un sujet qui est d'une grande importance pour les ouvriers tisserands de la manufacture de coton du quartier Hochelaga de cette ville. Un ouvrier ne peut vivre dans les conditions où nous travaillons actuellement.

Ainsi, voyez : d'abord, il est un fait certain, c'est que les métiers ne sont pas organisés pour faire autant d'ouvrage qu'aux Etats Unis, vu qu'ils ne sont pas si bien fini, et que par là l'ouvrier a beaucoup plus de misère, tout en n'ayant que quatre métiers au lieu de six et même sept aux Etats-Unis ; de plus, l'on nous donne pour la façon d'une pièce de coton, trente-trois cents, et l'on a là-bas cinquante cents ; C'est vous dire qu'un ouvrier qui gagne six piastres aux Etats ne peut gagner ici que quatre piastres, et encore, comme je vous ai dit plus haut, avec beaucoup plus de travail.

Il faut nécessairement un remède à cela en nous donnant un prix raisonnable pour que nous puissions vivre. C'est tout ce que nous demandons, et avec justice.

UN TISSERAND
DU QUARTIER HOCHELAGA.

AUX SOURDS

Une personne guérie de surdité et de bruits dans la tête qui souffrait depuis 23 ans, par un simple remède, en enverra une description gratuitement à toute personne qui s'adressera à M. Nicholson, 177 rue McDougall, New-York. 29 mai-la-m v

UN ARTICLE UTILE

"Je puis témoigner de la grande utilité de l'Huile Jaune de Hagyard. Nous l'employons pour brûlures, entorses, coupures, rhumatisme, mal de gorge, croup, etc., et je la recommande à tous comme un remède excellent." T. W. Appleby, Wingham, Ont. Tous les marchands de remèdes vendent l'huile jaune. 101—6

PERSONNE NE PEUT NIER

qu'à cette date de la saison vous paierez les plus beaux morceaux en fourrures meilleur marché que jamais, si vous venez au grand magasin Chas. Desjardins et Cie, 1537, 1539 et 1541 rue Sainte Catherine, aux trois chevreuils, Montréal. 101--jno

Tout le monde devrait faire usage du Baume Anti-Douleur

CET ENNUYANT RHUME peut être rapidement guéri par le Shiloh's Cure. Nous le garantissons. En vente chez B. E. McGale, 2123 rue Notre-Dame, Lavioletto et Nelson, 1683 rue Notre-Dame, et John Lyons, coin des rues Craig et Bleury. 105-6

PHOSPHATINE FALIERES. Aliment des Enfants

VENTES PAR ENCAN

MARCOTTE et ECREMENT

VENTE A L'ENCAN, à nos salles, 95 rue Saint Jacques,

Mardi, le 26 Courant,

A DEUX hrs p.m.

Meubles de ménage.

MARCOTTE & ECREMENT,
Encanteurs.

N.B.—Les personnes intéressées sont priées de s'entendre avec nous au moins 8 jours d'avance pour vente de meubles à domicile, pour éviter l'encombrement.

109—1 M. & E.

PAR A. COURTEMANCHE, FILS

Grande Vente par Encan

—D'UN—

STOCK D'ENVIRON $20,000

Pour être vendu en gros et en détail, pour donner satisfaction à qui acheteur. Ce stock consistant en tweed, flanelle, couvertes, châles, coton, indienne, étoffes à robe, corps et caleçons, chemises, jerseys, tapis et prélarts anglais, rideaux et nets, et une grande quantité de quincaillerie, albums, accordéons, poupées,

Montres, Chaînes, Pipes,

cuillers, couteaux et fourchettes, vaisselle en pierre et en porcelaine, lampes, et une quantité de cristaux et une foule d'autres objets qu'il serait trop long d'énumérer.

Le tout pour être vendu sans réserve.

Il faut que ce stock soit vendu d'ici au 1er mai à cause du déménagement à la grande salle d'encans, rue Ste Catherine, au No 1417, entre la rue Beaudry et Visitation, tous les soirs à 7 hrs. Rendez-vous de bonne heure, afin de pouvoir entrer, et nous vendrons tous les jours privément, avec une réduction d'au moins 40 pour cent.

A. COURTEMANCHE, FILS,
107—7 Encanteur.

PAR RAE et DONNELLY

—o—

VENTE A L'ENCAN

—D'UN—

Stock général de Faïence, de verrerie, Quincaillerie et marchandises sèches

Nous vendrons, Samedi, le 23 et Lundi, le 25 courant, et les jours suivants, au No 1189 rue Ste Catherine, l'assortiment de marchandises ci-dessus mentionnées, consistant en partie d'un vaste assortiment de vaisselle, services à thé, lampes de fantaisie à suspension et autres lampes, services de chambres, services de cristal, verres à vins, bidons, marinadiers, beurriers, ouvre-huîtres, four de cuisinières, coutaux—depuis le plus simple jusqu'à l'opera, couvertes confortables, tapis, prélarts, rideaux de dentelle, tweeds anglais et écossais, et un assortiment de divers autres articles qu'il est trop long à énumérer. Vente sans réserve, à 10 hrs a.m., 2 hrs et 7 hrs p.m.

RAE ET DONNELLY,
108—3 Encanteur.

AUX NOTAIRES

Un notaire trouverait à s'établir très avantageusement, soit en achetant ou louant un autre ameublement en bon état, à un bon endroit.

Le vendeur pourrait aussi louer un bureau avec le siège de Secrétaire de la Corporation et de Greffier de la Cour de Commissaire et des Juges de Paix.

S'adresser A. LEFEBVRE N. P.
22 fev—4 n Ste Marthe.

Cadeaux de Noces

Argenteries électro-plaquées de toutes description.

Articles de table, couteaux au poisson, couteaux aux fruits, etc. Cuillers et fourchettes, ciseaux aux raisins, couteaux à gâteaux, etc.

Nous avons le plus grand assortiment de la ville et nos prix sont les plus bas.

Pendules pour présentation, lampes, cabinets aux assiettes, articles de Paris, éventails, lunettes d'Opera, etc. etc.

Ceux qui se proposent d'acheter sont cordialement invités à venir examiner notre assortiment.

—GROS ET DETAIL—

WATSON & PELTON

53 rue St-Sulpice.

24 janv-m j v jno

PAR LE STEAMER "OREGON"

—VIENNENT D'ETRE RECUES—

17 CAISSES CONTENANT LES MARCHANDISES SUIVANTES :

ESSUIEMAINS,
SERVIETTES de TABLE,
TOILES à NAPPES,
COTONS à DRAPS,
Couvrepieds Blancs et de Couleur

BRODERIES SUISSES

—ASSORTIES DANS LES PRIX SUIVANTS :—

1c, 2c, 3c, 4c, 5c, 6c, 7c, 8c, 9c et 10c la verge

N'oubliez pas notre riche assortiment d'indiennes françaises, dont la valeur réelle est de 12c, mais que nous détaillons à 7c la verge.

Venez surtout voir nos cotons d'Hochelaga que nous détaillons à 2 et 3c meilleur marché que les marchands en gros.

Nota—Depuis moins de trois semaines, nous avons acheté cinq fonds de banqueroute, évalués à $85.000. Toutes ces marchandises sont maintenant détaillées à moitié prix.

DUPUIS FRERES

COIN DES RUES STE. CATHERINE ET ST. ANDRE

19 21 23

N. E. HAMILTON & CIE

—1888 A 1890—

Rue Notre-Dame

Nous faisons des préparatifs pour le printemps de 1889 et avons déjà ouvert plusieurs caisses de marchandises du printemps.

Indiennes, patrons les plus nouveaux, couleurs les plus nouvelles, très belles marchandises, à des prix très bas.

Des broderies en dessins magnifiques ; sans aucun doute le plus bel assortiment de Montréal, et venant directement des fabricants, sont ouvertes à des prix qui sont au delà de toute compétition.

Dentelles de toutes sortes et de toutes couleurs, nouveaux dessins et patrons,

Marchandises de coton et de toile de toutes descriptions, achetées à des prix excessivement bas et offerts aux acheteurs à

PRIX CORRESPONDANTS

Nous sommes satisfaits de tous nos achats du printemps et nous trouvons que les valeurs dans toutes les lignes sont les meilleures que nous ayons jamais eues.

Nos chalands ont le bénéfice de tout cela, comme vous le démontreront un examen de notre assortiment et une comparaison de prix.

MARCHANDISES D'HIVER

Nous continuons toujours notre vente à bon marché de marchandises pesantes dans tous les départements et offrons de grandes réductions afin de vider nos tablettes.

Etoffes à robes et garnitures, flanelles et costumes, confortables et couvertes, bas et gants

Ces départements sont surtout dignes de remarque, vu qu'ils contiennent des marchés extra et des attraits actuellement.

Des commandes par la malle reçoivent une attention prompte et soigneuse en tout temps, et nous sollicitons des correspondances.

N. E. HAMILTON & CIE

BATISSE GLENORA

DIJON Moutarde extra A BIZOUARD

Dépôt : LAVIOLETTE & NELSON, Pharmaciens, 1683 rue Notre-Dame, et 114 rue St-Laurent, Montréal.

HOMMES

Notre spécifique No 2 est sans pareil pour ceux qui sont FATIGUÉS, qui ont PERDU LEUR FORCE et qui souffrent de l'AFFAIBLISSEMENT GÉNÉRALE. Ce spécifique réussit quand les autres échouent. Envoyez-nous 4 cents en timbres-poste pour notre TRAITÉ et les DIRECTIONS pour traitement à la maison. Toronto Medical Co., 343 Spadina Ave. Toronto, Ont.

19 mai—1 a—H

CHEMISES 10 CTS

COLLETS 1½ Ct

Taies d'oreillers canelées, de 25 à 50 cents. Rideaux en dentelle teints en toutes nuances désirées, 40c à $1. Ouvrage de première classe.

DOMINION STEAM LAUNDRY

6690 rue Craig,

ERNEST MIREAU

29 mai—1 an

Institut Médical

Traitement spécial des maladies chroniques de l'Estomac, Foie et Reins. Dyspepsie dans toutes ses formes, affections chroniques des yeux, de la tête et des oreilles, palpitations du cœur, constipation et diarrhée chroniques, hémorroïdes, démangeaisons au tonnement, boutons, dartres, rougeurs, éréthrismes du rectum. Une brochure de 52 pages envoyée gratuitement sur demande.

No 1988 rue Ste Catherine, Montréal

21 fev—1a c m j—H

Voici votre véritable sauveur !

M. A. RACIOT, demeurant autrefois sur la rue St Laurent, maintenant sur la rue Craig No 1988, tient à témoigner de la valeur de mon remède contre la Vigueur. Etant âgé de 70 ans et ne pouvant trouver aucun soulagement, j'ai fait usage de votre remède, qui m'a rendu vigoureux comme à 30 ans. Il m'a été bien avantageux, étant le seul inventeur, et bien avantageux, vous le savez, ils m'ont tous volé. Ils m'ont tous volé. Ils m'ont tous volé.

EXTRA

SAMEDI, 23 FÉVRIER

TEMPERATURE
MONTREAL.
(Thermomètre de "La Presse.")
Date, 23 février 1889.

Le signe — (moins) désignifie au-dessous de 0

A 7 p.m. : — 10 A 10 a.m. : — 10
A midi : — 5 A 2 p.m. : — 1

TEMPS—Beau.

LES ELECTIONS MUNICIPALES

Quartier Saint-Louis

Les contribuables n'ont pas l'air de vouloir priver leur quartier des services que M. l'échevin Laurent est encore en état de lui rendre à l'avenir. M. Laurent s'occupe activement des affaires municipales depuis grand nombre d'années et nous pouvons dire que c'est l'échevin le mieux renseigné de tout le conseil sur les besoins de la ville, les réformes à faire et les améliorations publiques qui s'imposent à la considération du conseil de ville.

Les études que M. l'échevin Laurent a faites des affaires municipales n'ont pas été sans resultat. L'un de ses projets, le plus important qui ait jamais été proposé pour la ville, celui qui se rapporte aux améliorations du havre de Montréal, est le fruit de bien des années d'étude, et aura une immense influence sur les destinées de la ville, tant au point de vue de la navigation qu'au point de vue du developpement du commerce.

Ce projet a plusieurs choses en vue : 1o empêcher les inondations ; 2o améliorer le port en facilitant l'entrée aux vapeurs oceaniques ; 3o construire un bassin pour permettre aux vaisseaux d'hiverner dans le port de Montréal. Maintenant il y a une foule d'autres petits projets qui découleront des grandes lignes que nous venons de tracer.

Le conseil de ville a adopté le plan proposé par M. Laurent et l'exécution coûtera trois millions de piastres, qui seront en partie aux frais du gouvernement. Ce projet va donc répandre trois millions de piastres dans Montréal. Cela donnera de l'ouvrage à des milliers d'ouvriers. Toutes les classes de la société en bénificieront. Ces travaux occuperont les ouvriers l'hiver comme l'été.

Un autre projet important de M. Laurent, c'est la continuation de la place Jacques Cartier à la rue Craig, c'est-à-dire qu'on pourra circuler en voiture de la rue Craig au fleuve Saint Laurent. Ce sera une amelioration dont le public saura gré à M. Laurent.

Pour l'accomplissement et l'exécution de ces projets, il faut que celui qui en a donné l'idée soit encore au Conseil de Ville, sinon ces projets pourraient manquer et ce serait une perte considérable pour la ville.

Quand aux intérêts du quartier St Louis en particulier, ils seront mieux sauvegardés s'il conserve le président du comité des chemins. C'est un avantage que les autres quartiers seraient bien aises d'avoir. C'est l'an prochain que doivent commencer les grands travaux d'amélioration de nos rues. Si le quartier Saint Louis a l'avantage d'être représenté par M. Laurent, qui est le président du comité des chemins, comme il n'y a pas de doute qu'il aura cet avantage, il n'aura qu'à se féliciter d'avoir renouvelé le mandat de son ancien échevin pour un autre terme.

M. Laurent, pendant tout le temps qu'il a été au conseil, a fait honneur à sa position, au quartier qu'il représentait et à la ville de Montréal. Ce n'est pas un homme comme cela qu'on ne réélit pas.

Quartier Est

La candidature de M. J. M. Dufresne gagne chaque jour du terrain. Plusieurs électeurs qui avaient signé la réquisition de M. Meisan, sans savoir que M. Dufresne serait candidat, retirent leur signature et se déclarent favorables à M. Dufresne qu'il trouvent mieux qualifié que l'autre pour prendre les intérêts du quartier Est et de la ville.

Puisque le quartier est à même d'avoir les services d'un homme de la capacité de M. Dufresne, il serait sage d'en profiter ; son élection serait une acquisition pour notre conseil municipal.

M. Dufresne est un homme versé dans les affaires et qui sera plus puissant que son adversaire pour obtenir quelque chose pour le quartier.

Il est à la tête d'une importante maison de commerce qui est dirigée avec un ordre et une surveillance que nous voudrions voir introduire dans tous les départements du conseil de ville. L'entrée de M. Dufresne dans le conseil serait bien vu de tous les hommes d'affaires.

Quartier Sainte Anne

M. Kennedy peut se préparer à faire son sacrifice. Les contribuables vont le renvoyer à ses affaires personnelles et ils confieront celles du quartier Sainte Anne à M. Nolan, qui a toute leur confiance et qui possède toutes les qualités requises pour faire un bon échevin.

Si M. Kennedy ne peut montrer le progrès qu'il a pu faire surgir dans son quartier, il peut au moins montrer le mécontentement que sa conduite a suscité. Ainsi, le premier vote qu'il a donné, après son élection, il l'a donné contre l'opinion de ceux qui l'avaient fait élire. Il a fait preuve d'ingratitude, voila son bilan.

Son adversaire, M. Nolan, est actif, dévoué, laborieux et honnête. Toutes ces qualités le rendent populaire. Nous engageons nos lecteurs à fréquenter ses comités et à faire connaissance avec lui. Ils verront que c'est un homme digne de représenter le quartier Sainte Anne, comme il n'y a pas de doute qu'il le représentera.

Quartier Saint Jean-Baptiste

Nous ne voudrions pas nous montrer désagréable à M. Gervais, qui est un gentilhomme, mais qui est soutenu par des personnes qui ne s'occupent guère des intérêts du quartier Saint Jean-Baptiste dans la lutte contre M. Villeneuve.

M. l'échevin Villeneuve, par sa position, son expérience et les connaissances qu'il possède, est plus en état que son adversaire de rendre service au quartier, qui a besoin d'un homme capable et influent. Il aurait tout à perdre à changer de représentant.

M. Villeneuve est membre de la commission du havre et cette qualité lui donne plus d'influence pour obtenir ce dont le quartier aura besoin. Il ne suffit pas qu'un quartier ait des besoins pour les obtenir. Non, il lui faut une grande influence qu'un nouvel échevin ne saurait avoir.

Les contribuables du quartier Saint Jean-Baptiste ont confiance en M. Villeneuve, et cette confiance est bien placée. Ils sauront l'élire de nouveau, c'est ce qu'ils ont de mieux à faire, et nul doute qu'ils le feront.

Quartier Centre

M. Hamelin demande de renouveler son mandat pour un autre terme. Nous aurions voulu trouver des mesures que M. Hamelin a fait passer au conseil et qui militeraient en sa faveur, mais nous ne trouvons rien qui justifieraient les contribuables de l'élire de nouveau.

Quand un homme n'a pas le temps de faire quelque chose pendant le terme pour lequel il a été élu, il n'a qu'à se retirer, c'est ce que M. Hamelin eût du faire. Mais s'il ne le fait pas de bonne volonté, les électeurs vont l'y obliger.

Quand à ses adversaires, nous n'avons pas de choix à indiquer, les électeurs les connaissent tous deux et tous deux sont capables de faire de bons échevins.

Monseigneur Fabre

Sa Grandeur Mgr l'archevêque Fabre doit arriver en cette ville mardi matin, par le train de New York. La garde du palais archiepiscopal ira à sa rencontre à la gare et lui servira de garde d'honneur.

En partant de la gare Bonaventure, Sa Grandeur se rendra à l'église Notre-Dame où elle chantera le *Te Deum*.

Le bill des dentistes

Les rapports de la Chambre publiés hier dans les journaux au sujet du bill des dentistes sont erronés. Ils font dire que la Chambre a retranché la clause qui privait les médecins d'extraire les dents. D'abord il n'y a jamais eu de clause semblable dans le bill. Les dentistes de Montreal, qui nous ont donné des renseignements à ce sujet, nous informent qu'ils n'ont jamais eu l'intention de vouloir priver les médecins du droit d'extraire des dents ; au contraire ce privilège leur est expressement réservé par le bill des dentistes.

PROMENEUR INCOMMODE

Un cheval à l'épouvante sur la rue St Laurent — Conduite courageuse d'un constable.

Les passants de la rue Saint Laurent ont été alarmés vers neuf heures ce matin, de voir descendre de la côte à Baron un cheval à l'épouvante. Il était attelé à ce qu'on appelle en langage vulgaire un "bob sleigh." La voiture décrivait en arriere du cheval des zigzags peu rassurants pour les piétons.

Près de la rue Sainte Catherine, la rue Saint Laurent est fermée par des barrieres pour permettre l'enlèvement de la neige. La farouche bête eut l'instinct d'éviter le barrage et de prendre le trottoir, ce qui ajouta un promeneur dangereux à la population ambulante qui encombrait la rue. Heureusement la voiture donna contre un réverbère, fut renversée et détachée du rapide coursier qui continua à bride abattue sa course furibonde.

Les dégats auraient été plus grands et on aurait peut-être eu à regretter quelque accident grave, si le constable Sorlieres, du poste No 4, en faction sur cette rue, ne se fut élancé à la tête de l'animal. Son acte de bravoure fut récompensé par l'arrestation du fougueux cheval. Dans sa résistance, le prisonnier, de son crampon, perça la chaussure gauche du constable et le blessa au pied.

Ce cheval avait été abandonné dans la rue, sans être retenu par un poids, ce qui est une imprudence que la police doit surveiller.

Académie Ste Brigide

Le Cercle Lafontaine doit nous donner, lundi, le 25 courant, une de ces soirées agréables qui laissent toujours un bon souvenir de ces amateurs. Ils nous feront entendre le grand drame Michel Strogoff, qui a déja eu un si grand succès à Montréal. Le Cercle, comme d'habitude, s'est assuré le concours d'amateurs distingués, tels que MM. Trudel, Ravaux, Hamel et autres.

Nous espérons que le public saura encourager cette société qui non seulement sait faire des sacrifices quand il s'agit de bonnes œuvres mais, à part cela, a toujours su se maintenir au premier rang parmi les cercles d'amateurs de Montréal.

Incendie ce matin

De bonne heure, ce matin, les pompiers de la station No 11 furent appelés à un incendie qui venait de se déclarer dans le magasin de M. Médard Payetts, No 1284 rue Ontario. Quand les pompiers arrivèrent, tout le magasin était en flammes. Dans l'espace d'une demi-heure, le feu, attaqué vigoureusement, fut bientôt circonscrit dans la partie supérieure de l'établissement.

Enfin, après une heure d'un travail des plus pénibles, le feu était presque entièrement réduit à ses dernières limites. Le stock de marchandises, qui était d'une valeur importante, a été fortement endommagé ; les pertes sont estimées à $2,000 couvertes par des assurances.

Interdiction pour ivrognerie

On a repris ce matin, devant l'honorable juge Mathieu, les procédés en interdiction pour ivrognerie contre Augustin Aubertin, commerçant de Boucherville.

L'enquête a été faite il y a cinq ou six mois et la sentence d'interdiction avait été suspendue sur la promesse du défendeur d'amender sa conduite, et à la condition qu'elle serait prononcée à la première bordée qu'il ferait.

Ce matin, son frère Toussaint a fait la plainte et une dizaine d'affidavits ont été produits prouvent qu'Aubertin s'était enivré plusieurs fois.

L'avocat du requérant demanda jugement, mais la cause fut prise en délibéré, pour permettre aux parties d'en arriver à un arrangement, s'il y a lieu.

INSTRUMENTS DE MUSIQUE

Instruments de musique à bon marché. Cornets de $8 à $35. Violons de $1.25 à $225. Flûtes de 50cts à $20, etc. Conditions faciles de paiement, pour fanfares complètes, chez Lavigne et Lajoie, 1657 rue Notre-Dame. 109—4

AUX CONSTRUCTEURS

Nous référons nos lecteurs à l'annonce de M. Desrochers qui paraît dans une autre colonne.

M. Desrochers a établi au No. 710 rue Sainte Catherine, une manufacture de portes, châssis, et persiennes sur un excellent pied, et est en position de donner satisfaction aux plus exigeants constructeurs de maisons tant pour la qualité de ces ouvrages que pour la modicité des prix.

M. F. Desrochers étant un ouvrier de première classe, ceux qui ont besoin d'articles qu'il fabrique sont certains d'être bien servis et trouveront un grand avantage à lui donner leur commandes. Son "Motto" est solidité, élégance et prix réduits.

Le succès ne saurait manquer de couronner les efforts de M. Desrochers et il devra avoir avant peu une nombreuse clientèle ; c'est ce que nous lui souhaitons de tout cœur.

STOCK DE MARCHANDISES SECHES

M. Z. Moisan ayant décidé d'aller en Europe, offre son stock en vente qui est léger et des mieux assortis à des conditions faciles ; s'adresser immédiatement, No 1366 rue Notre Dame, vis-à-vis le Palais de Justice, Montreal. 103—12f

—La maison Lavigne et Lajoie vient d'obtenir l'agence des pianos canadiens *Lansdowne Co.*, de Toronto. M. Lavigne les trouve supérieurs à tous les autres pianos canadiens. 109—3

AVIS AUX AMIS

G. H. Gauvreau, venant de laisser la maison Dupuis Freres, où il fut employé durant sept années, prend occasion d'informer ses nombreuses pratiques et le public en général qu'il est sur le point d'ouvrir un magasin de nouveautés dans le "Block Barsalou" rue Sainte Catherine, entre les rues Panet et Plessis, en société avec un de ses confreres de la même maison, R. S. Simard, aussi autrefois chez Gravel et Freres, sous les noms de Gauvreau et Simard. Ce magasin sera ouvert au public au commencement de mars prochain.

UN GRAND ARTISTE

Le gérant de la célèbre "*Bande Gilmore*" vient d'écrire à M. Ernest Lavigne, que Gilmore est prêt à donner un gros prix, pour avoir M. *Jules Xhrouet*, comme clarinette solo, pour sa bande. Le gérant, qui est venu à Montreal ces jours derniers, et qui l'a entendu dans plusieurs de ses morceaux, a été tellement enthousiasmé, qu'il lui a offert un brillant engagement, séance tenante. Il dit que c'est une merveille, et qu'il n'est jamais venu d'artistes, en Amérique, de la force de M. Xhrouet. Malgré toutes ces offres tentantes, M. Xhrouet restera à Montreal et remplira le contrat qu'il a signé avec la Bande de la Cité.

Il s'est déja créé une position lucrative ; on l'a déja fait venir de partout : Quebec, Trois-Rivières, Saint Hyacinthe, Sorel, etc., etc.

A chaque place, il obtient des succès éclatants.

Ce soir, M. Xhrouet exécutera deux soli au banquet de la presse, au St. Lawrence Hall, où il obtiendra, sans aucun doute, un aussi grand succès que *partout ailleurs*.

NOUVELLE SOCIETE COMMERCIALE

Nous saluons avec plaisir l'apparition d'une nouvelle maison de commerce sur la rue Saint Laurent. Cette maison est formée par MM. Larose et Paquin, ci devant employés chez MM. Gagnon et Tousignant, et qui se sont associés pour exploiter le commerce des marchandises seches.

L'expérience que ces Messieurs ont acquise dans cette branche de commerce est une garantie que leurs marchandises seront toujours des marchandises des mieux choisis, très variées et vendues au plus bas prix possible. Leur politesse et leur urbanité bien connues leur assurent les sympathies du public, et nous ne doutons pas du succès de leur entreprise.

Leur magasin est maintenant ouvert au No. 267 rue Saint Laurent, où tous leurs amis et le public sont invités à leur faire visite, ce qu'ils ne manqueront pas sans doute de faire dans leur propre intérêt.

Une bouteille du *Remède du Père Mathieu*, suffit généralement pour la pluralité des cas d'intempérance ; et les pires cas de *délirium tremens* ne demandent pas plus de trois bouteilles pour guérison complète.

QUARTIER EST

COMITE CENTRAL

—DE—

M. J. M. DUFRESNE

—AU—

1456 RUE NOTRE-DAME

Ouvert tous les soirs à huit heures P.M.

Les amis favorables à sa candidature sont invités à venir travailler au succès de son élection. 106—jno

Quartier Saint-Louis

COMITE

—DE—

J. R. SAVIGNAC

Comité Central, 1893 rue Ste Catherine, Autres Comités, 487 rue St Laurent et 26 rue Roy.

Ouverts tous les soirs à 7½ heures.

Les électeurs favorables à M. Savignac sont priés de venir donner leur concours à l'organisation.

AVIS SPECIAL

Les personnes disposées à aider M. Savignac avec des voitures, le jour de la votation, sont priées de venir inscrire leurs noms et adresses au Comité Central. 109.5

QUARTIER ST JEAN-BAPTISTE

Les électeurs favorables à l'échevin Villeneuve sont invités à assister aux séances des différents comités tous les soirs, aux endroits suivants :

Comité Central, 1057 St Laurent
" 1534 Pantaléon
" 415 Rivard
" 36 Champlain
" Coin Rachel et Papineau

Les amis de M. Villeneuve qui ont des voitures à mettre à la disposition du comité pour le jour de la votation sont priés de donner leurs noms au Comité Central, 1057 rue St Laurent. 108—3

—QUARTIER CENTRE—

COMITE DE M. LOUIS PERRAULT

91 rue St-Jacques

A dater de Lundi prochain, les amis de M. Perrault sont invités à prendre part à l'organisation, tous les soirs, de 8 à 10 heures. 108—2

PIANOS D'OCCASION

1 Marshall Wendell, $175. 1 Williams, $185. 1 Craig, $90. 1 Knabe, $200. 1 Hood, 4 coins ronds (absolument comme neuf), $220. 1 Richter, $90. Aussi un harmonium américain à 14 registres pour $75, chez Lavigne et Lajoie, 1657 rue Notre-Dame. 109—4.

RHUMES

Nous sommes dans une saison de l'année où peu de personnes échappent aux Rhumes et aux Bronchites. Personne n'ignore cependant les graves conséquences peuvent faire encourir les toux et les bronchites si on les néglige au début, soyez donc prudent et dès que vous ressentirez la moindre toux prenez du *Vin au Créosote de Hêtre* du Dr Ed. Morin qui arrêtera la maladie qui peut être vous deviendrait fatale. En vente partout.

LE SUCCES DU SALON

Ce chansonnier qui contient 80 romances et chansonnettes avec musique, vient d'obtenir sa 45ième édition. Le prix est de 35 cts. Expédié franco par la poste sur réception du prix en timbres-poste, chez Lavigne et Lajoie, 1657 rue Notre-Dame. 109—3.

Savon "Justice", guérit les crevasses.

$10

Pour $10 par mois, vous achetez un excellent piano chez Lavigne et Lajoie, 1656 rue Notre-Dame. 109—6

Mariage

LABINE-PICHE—A Joliette, jeudi, le 21 février courant, par le Révd A. Viau, Armand Labine, fils de Jules Labine, marchand de Montreal, à Delle Josephine Piche, fille de Urgel Piché, courtier de Joliette. 2

Décès

PRENDERGAST—A la Côte des Neiges, le 21 courant, à l'âge de 67 ans, Joannah Griffith, épouse de Walter Prendergast.

Les funérailles auront lieu lundi le 25 à 9 hrs a. m.

Le convoi funèbre partira de la demeure de son époux à 8½ hrs a. m. pour se rendre à l'église de la Côte des Neiges et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture.

Les amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 2

BEAUDRY—En cette ville, le 22 courant, à l'âge de 40 ans, Hercule Beaudry, Ecr.

Les funérailles auront lieu mardi, le 26, à 9 heures a. m.

Le convoi funèbre partira de la demeure du défunt à 8.45 a. m. No. 220 rue Saint Denis, pour se rendre à l'Eglise Saint Jacques et de là au Cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture.

Parents et amis sont prié d'y assister sans autre invitation. 103—2

SÉGUIN—En cette ville, le 21 courant, à l'âge de 22 ans et 7 mois, Dame Evelina Dupuis, épouse de Ferdinand Séguin.

Les funérailles auront lieu lundi, le 25 à 8½ heures a. m.

Le convoi funèbre partira de la demeure de son époux à 8 heures a. m., No 575 rue Albert, pour se rendre à l'Eglise Sainte Cunégonde et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BRUNET.—En cette ville, le 23 courant, à l'âge de 54 ans, Louis Alexandre Brunet.

Les funérailles auront lieu, mardi, le 26, à 7½ heures a.m.

Le convoi funèbre partira de sa demeure, à 7½ h. a.m., No. 1457 rue Ontario, pour se rendre à l'église Saint Jacques, et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PROVOST—En cette ville, le 23 courant, à l'âge de 22 mois, Damase, enfant de M. Joseph Provost.

Les funérailles auront lieu dimanche, le 24, à 2 heures p. m.

Le convoi funèbre partira de la demeure de son père, No 79 rue Saint Andre, pour se rendre au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LATOUCHE.—En cette ville, le 23 courant, à l'âge de 2 ans, 7 mois et 26 jours, Paul Emile, enfant de J. A. Latouche.

Les funérailles auront lieu dimanche, 24, à 3 heures p.m.

Le convoi funèbre partira de la demeure de son père, No 69 rue Berri, pour se rendre au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GUERNON—En cette ville, le 22 courant, à l'âge de 45 ans, Martyre Guernon.

Les funérailles auront lieu lundi, le 25, à 7 heures a.m.

Le convoi funèbre partira de la demeure du défunt, No 314 rue Visitation, pour se rendre à l'église du Sacre-Cœur, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Service anniversaire

Le service anniversaire de feu Monsieur Victor Bourgeau, architecte, aura lieu à la Cathedrale, samedi, le 2 mars, à 9 hrs a.m.

Parents et amis sont priés d'y assister. 108—7

PIANOS WILLIAMS

—ETABLI DEPUIS 50 ANS—

On en fabrique plus que toutes les autres compagnies canadiennes réunies et nos pianos sont plus en usage que tous les leurs. Des centaines en usage depuis 20 ans. Ils sont achetés par les hautes classes de la société et les familles royales.

Reconnu comme le meilleur piano et le moins cher en Amérique.
En usage dans les institutions et les couvents.
Au-delà de 5000 en usage à Montréal

SEULS AGENTS,

WILLIS & CIE

1824 RUE NOTRE-DAME,

Près de la rue McGill, Montréal,

Seuls agents pour les pianos Knabe, Williams, Newcombe, Bell et Emerson, et les orgues de Bell et Uxbridge. 17 janv—j—jno

OUVRIERS

Préparez-vous à profiter des grands avantages la semaine prochaine. M. Larivée vient de recevoir une grande variété de marchandises des différents agents de manufacture, strictement spécifié dans leur lettre que ces marchandises soient offertes aux ouvriers aux prix des manufactures. Ouvriers, M. Larivée dit que ces marchandises sont de la meilleure valeur et à très bon marché. Lisez la liste attentivement :

50 pièces beau cachemire noir, 42 pouces de large, pour ..... 20 cts
178 doz. essuiemains, pour ... 1, 2, 5, 8 cts
7352 verges broderie, pour ... 1, 2, 3, 5 cts
43 pièces de melton, pour ..... 8 cts
340 pièces d'indienne foncée ..... 5, 8, 10 cts
185 pièces de coton carreauté, à tablier, 36 pouces de large ..... 8 cts
75 pièces de bon coutil barré et carreauté, fonce ..... 10 cts
127 pièces de toile barrée, pour chemise ..... 10 cts
148 pièces de flanelle grise, pour .... 10 cts
85 pièces de toile cirée, pour table .. 25 cts
35 pièces de toile à nappe ..... 20 cts
163 beaux jerseys pour dame ..... 75 cts
13 balles de coton jaune de bien belle valeur ..... 2, 3, 4, 5, 6, 7 et 8 cts
5 caisses de coton blanc, 5, 6, 7 et 8 cts
1000 doz., fil à moulin ; 2 rouleaux pour ..... 5 cts

Un grand lot d'échantillons de tapis en laine pour plancher, toile cirée pour le quart du prix, un beau bas cachemire noir, 20 cts. Ouvriers, en voyant des prix aussi avantageux, vous vous ferez un devoir, pour le profit de vos bourses, d'aller examiner ces marchandises.

AUX MAGASINS DE L'OUVRIER.
2265 rue Notre-Dame.

Situations vacantes

APPRENTIS DEMANDES — Des garçons et des filles pour apprendre le métier de cigarier. S'adresser à la "Manufacture de cigares Reliance," 62 rue McGill. 254—jno

CORDONNIERS—On demande de bons cordonniers pour faire des "turns". Gages les plus élevés et emploi permanent. S'adresser immédiatement à Geo. T. Slater et Fils, Place Victoria. 109—1

ON DEMANDE un apprenti cigarier au No 43 rue St Jacques. 109—1

ON DEMANDE une servante générale accomplie. Elle devra avoir de bonnes références. S'adresser à Mme Fraser, No 55 Avenue Argyle. 109—2

ON DEMANDE deux bonnes modistes, une de chapeau et une de robes. S'adresser No 222 rue Ste Elisabeth. 109—12

ON DEMANDE un barbier au No 1516 rue Notre-Dame. 109—1

ON DEMANDE une jeune fille pour prendre soin des enfants, au No 316 rue Sherbrooke coin de la rue St Hubert. 109—3

ON DEMANDE immédiatement un jeune homme d'une vingtaine d'année non marié et muni de bonnes références, capable de prendre soin d'un cheval et se rendre utile dans une épicerie. S'adresser au No 417 rue Lagauchetiere. 109—2

ON DEMANDE une cuisinière bien recommandée, au No 57 rue Dubord. 109—2

ON DEMANDE des bonnes filles de moulin accoutumées dans les chaussures. Aussi une bonne fille capable de conduire en tête. S'adresser No 215 rue Fortification. 109—1

ON DEMANDE une servante au No 35 rue St Hubert. 109—3

ON DEMANDE dix (10) bons cordonniers pour l'ouvrage simple "Turns," chez Boucher & Cie, manufacturiers de chaussures, 751 rue Craig. 108—2

ON DEMANDE une servante. S'adresser No 12[illegible] rue Amherst. 108—2

ON DEMANDE un homme sobre sachant lire et écrire et connaissant bien la ville, comme charretier. S'adresser après six heures, au No 106 rue des Erables. 108—2

ON DEMANDE une bonne d'enfants ; pas de lavage. S'adresser au No 23 rue Saint Denis. 108—2

ON DEMANDE une fille parlant anglais et français, pour servir la table. S'adresser au bureau de LA PRESSE entre 3 et 5 heures p. m. 108—6

ON DEMANDE une servante générale pour une petite famille. S'adresser avec références au No 94 rue St Hippolyte. 107—3

ON DEMANDE une bonne d'enfants au No 182 rue Université. 107—3

ON DEMANDE deux commis d'expérience dans les marchandises seches, parlant les deux langues et sachant faire les vitraux. S'adresser à J. M. Boudreau, 2330 rue Notre-Dame. 107—jno

ON DEMANDE 50 écotonneuses, aussi des filles pour apprendre. Factory "Stonewall Jackson," 64 rue McGill. 105—

ON DEMANDE un droguiste canadien, de quelques années d'expérience, et sachant parler l'anglais ; gages $15.00 par semaine. S'adresser à Fred Stewecn, droguiste, Berlin Falls, N. H. 101—12

Situations demandées

TENEUR DE LIVRES—Un jeune garçon, qui a son diplôme du Bas-nes Collège, désirerait position de teneur de livres ou assistant. Adresser à Teneur de Livres, LA PRESSE. 1 8—8

UNE INSTITUTRICE de village désire se placer dans les comtés Hochelaga ou Jacques Cartier. S'adresser "Institutrice" bureau du journal. 23 fev—6—jno

UN JEUNE HOMME ayant deux ans d'expérience et pouvant donner de bonnes références désire avoir une situation dans une épicerie. S'adresser au No 99 rue Panet. 108—2

UNE FILLE bien recommandée désire avoir une situation pour travailler, soit dans un hôtel, restaurant ou ailleurs. S'adresser au No 180 rue Aqueduc. 107—4

Divers

AVIS—Je donne par la présente, avis que je ne serai responsable d'aucune dette contractée en mon nom. Alberic Hebert. 109—2

GRANDE CONFERENCE—L'Union des peintres invite tous les peintres de la ville à venir entendre une conférence qu'elle donnera dimanche, 24 courant, à 3 hrs après-midi, à la salle de l'Union St-Joseph, coin des rues Ste Catherine et Ste Elisabeth. Les dames sont spécialement invitées. La soirée sera présidée par un conférencier français, M. F. Colonier. Entrée libre. 108—2

LEÇONS D'ANGLAIS et de musique vocale à tout heure. Conditions exceptionnelles. S'adresser No 81 rue St Dominique. 2 fév—3m

ON DEMANDE deux chambres chauffées, entre les rues St Denis, St Constant, Lagauchetiere et Craig ; le on avant le 1er mai prochain. S'adresser à S. T. bureau de LA PRESSE. 109—2

ON DESIRE LOUER deux jolies chambres meublées pour tenir maison pour un couple américain marié, il faut un poêle de cuisine dans une des chambres. S'adresser 2624 rue Notre Dame. 109—1

SOUMISSIONS POUR PIERRE—250 à 300 voyages de 400 livres de pierre de fondation pour être livrés à la satisfaction et à la demande du maçon, coin des rues Ste Catherine et Shaw. Cette pierre sera payable en bons de ville aux prix du marché. La livraison devra commencer d'ici à la fin de la semaine prochaine. N. Prefontaine, 31 carre Papineau. 108—2

UNE DEMOISELLE désire donner à domicile des leçons de français, ouvrages de fantaisie, anglais et piano pour commençants. S'adresser au No 226 rue St André. 108—6

A Vendre ou à Louer

A LOUER, une boutique de 40 x 24 pieds. S'adresser au No 163 rue Champlain. 109—3

A LOUER, Epicerie et logement de première classe, coin des rues Sanguinet et Dorchester. S'adresser à Jos. Pajette, 103 Sanguinet. 109—1

A LOUER, bonne place d'hôtel, occupée actuellement par O. Ritchot, hôtelier, coin des rues Napoleon et Hipolyte. Pour conditions, s'adresser à J. A. Simon, 2537 rue Notre Dame. 1 8—2

A LOUER, No 39 rue St Antoine, magnifique maison pour un hôtel bien située, entre deux cepas. Chance rare pour un restaurateur. S'adresser au No 185 rue McCord, Choran et fils. 103—6 m.j—s

A LOUER—Une boutique de 50 pieds par 18 pieds, située au coin des rues Ste Catherine et Beaudry. S'adresser au No 97 rue St Paul. 103—4

A LOUER—No 178 rue Notre-Dame, Hochelaga, une magnifique Villa Rolland. S'adresser à J. B. Rolland & Fils, 11 rue Saint-Vincent. 106—5

A LOUER, à St Henri de Montréal, un magnifique magasin neuf avec beau logement contenant neuf appartements, water-closet et plateglasses. C'est une des meilleures localités pour les affaires lorsqu'elle offre toutes les chances pour le commerce, près de l'Hôtel de Ville et en face du collège et à proximité de l'église. S'adresser à Pierre Larante, 3774 rue Notre-Dame. 103—

A VENDRE, le cheval bien connu "Charlemagne," couleur bai, 16½ mains de hauteur, âgé de 7 ans, bon cheval de route, facile à conduire et exempt de vices. Il a trotté dix mille en trente minutes. On peut le voir au No 172 rue Cadieux. 109—1

A VENDRE—Un étal de boucher. S'adresser au No 287 rue Dorchester, coin de la rue Wolfe. 109—3

A VENDRE—Au village de St Lin, une maison neuve et dépendances, ainsi qu'une boutique contenant les machines et outils nécessaires pour faire les portes, châssis et jalousies. Site très avantageux et prix très bas avec conditions faciles. S'adresser à J. Desrochers, St Lin. 21 Fév—1 m

A VENDRE OU A LOUER, au Pont Viau, un magnifique cottage avec bon batiment et un grand jardin. S'adresser à Mme veuve Noé Lejeunesse, ou à l'Hôtel Marcotte, Pont du Sault. 21 Fev—1 m

A VENDRE—Stock de grocerie très bien achalandé dans la partie ouest de la ville, dans un quartier populeux, commerce actuel, strictement au comptant. S'adresser No 2405 rue Notre Dame. 104—6

A VENDRE, dix-neuf vaches, deux chevaux, voitures d'été et d'hiver, pour transporter le lait et tout ce qui est nécessaire pour une laiterie, la clientèle, ménage de la maison, etc. S'adresser à Alexis Daignault, Côte St Paul, No 291 rue de l'Eglise. 102—12

A VENDRE une belle pharmacie vis-à-vis d'un marché, conditions avantageuses. S'adresser 1274 rue Ontario. 100—12

A VENDRE—M. Jos. E. Martin, ferblantier, offre en vente à de bonnes conditions son magasin et sa boutique. Cette place est occupée par un ferblantier depuis 25 ans. S'adresser au No 1190 rue Notre-Dame. 98—12

A VENDRE OU A LOUER.—Bons sites pour affaires de toutes sortes : hôtels, saloons, épiceries, marchandises seches, restaurants, confiseries. Les meilleures occasions pour ceux commençant les affaires. Harris et Coutu, No 1782 rue Notre-Dame. 16 Mars—1 an

CHAMBRE double et simple avec pension, No 33 rue des Allemands. 105—6

MAISON A VENDRE, deux étages, lembrisée en brique, solage en pierre, avec cour et écurie confortable, pour un charretier, ruelle Groulx, No 77 rue Versailles. S'adresser Sault au Recollet ou No 66 rue Inspecteur, Montreal, C. Ouimet. 104—6

MAISON A VENDRE à Hochelaga, payable au mois. Une bonne chance pour un locataire. S'adresser 374 rue Craig. 102—1

MAISONS A VENDRE—Rue St Hubert, rue St Denis, rue Ontario, rue Berri, rue Rivard, rue Mignonne — MAISON A LOUER—Une grande boutique pour menuisier, rue Ontario. S'adresser à

H. MASSICOTTE,
18 janv-1 a 70 rue Saint Jacques.

H. & E. F. GUILLET
PEINTRES-DECORATEURS
Spécialité pour enseignes,
95 rue Berri
Ouvrages en peinture de tous genres, exécutés promptement et à prix modérés. Toutes commandes reçues avant le 1er mai, seront exécutés à 10% de diminution sur les prix ordinaires. 13 Mars—1 an

ORNEMENTS DE CHEVEUX

Un assortiment des dernières nouveautés vient d'être reçu.

J. Palmer & Fils
—1745—
RUE NOTRE-DAME
23 28

COURSES AU TROT

—AU—

MONTREAL DRIVING PARK
POINTE ST. CHARLES

Mardi, 26 Février 1889

1ERE COURSE.
Pour un pari de $100 pour une course de dix milles sans arrêt, entre les chevaux suivants :
M. Hoofstetter ..... White Bird
M. Trottier ..... Jack the Ripper

2EME COURSE
Bourse de $30, pour les chevaux suivants :
S. Gougeon ..... Butcher Girl
A. Benoud ..... Montreal Boy
J. Bte. Ouellette ..... St Scholastic Boy
M. Valiquet ..... Blacksmith Boy
J. Fournier ..... Brown Bird
N. Emond ..... Honest Fred
J. Quevillon ..... Grey Tom
M. Hogue ..... Nigger
Admission, 25 cents.

A. Langevin,
109—2 Propriétaire.

ON DEMANDE — Immédiatement 50 tailleurs de pierre pour travailler à Belleville. 50 tailleurs de pierre pour travailler à Cornwall. 25 bons foreurs et carriers pour chacun des endroits ci-dessus.

WM DAVIS & SONS,
Entrepreneurs,
Cornwall, Ont.
15-16-22-23-1-2-8-9-15-16

ACADEMIE DE MUSIQUE
HENRY THOMAS, locataire et gérant.

Ce soir, vendredi, le 22 février, grand opéra en anglais, par la nouvelle compagnie d'opéra américain, Gustav Hinrichs, propriétaire et directeur, dans une représentation d'opéra de rénier ordre. Samedi matinée, 23 fév.—Opéra populaire de Balfe, Le Bohémienne—Samedi soir, 23 fév.—Magnifique opéra de Verdi, Un ballo in Maschera. Louise Natalie, Cora Moham, Chas. Bossett, Alonzo Stoddart, Frank Vetta, F. Rudolfi, etc. Orchestre puissant et chœur. Gustav Hinrichs, directeur musical.

Les sièges sont maintenant en vente chez Nordheimer. Prix de 50c à $1.50, suivant le siège.

Allez voir le GRAND MUSEUM "ETOILE" 64 rue St Laurent, coin de la rue Vitré, une représentation d'une heure. CURIOSITÉS, MAGIES, etc.

Aussi, "L'ENFANT DIABLE" est exhibé, chose unique dans le genre.

Admission, 10 cts. Enfants, 5 cts. 102—jno

Théâtre Royal

SPARROW & JACOBS, Prop. et Ge. Gér.

Semaine commençant Lundi, 25 après midi et soirée

Le comédien populaire

M. E. J. CONNELLY

supporté par une excellente compagnie dans l'absurdité musicale, intitulée :

A SOAP BUBBLE

Prix d'admission, 10, 20 et 30 cts. Sièges réservés 10 cts extra. Plan au magasin de musique de Prince.

Semaine suivante—QUEEN'S EVIDENCE

HENRY BIRKS & CIE

JOALIERS, ETC.,

ONT ETALE LEUR TRES VASTE IMPORTATION POUR CETTE SAISON.

Les marchandises les plus nouvelles et les plus choisies dans les différents départements

Montres, splendide joaillerie, diamants, argent solide, meilleur électro-plaqué, coutellerie cuillers, fourchettes, etc. Horlo